4ème année. QUEBEC, LUNDI 18 JUIN 1860. Numéro 59.

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTÉRETS CANADIENS.

Rédacteur :—A. E. AUBRY. Editeur-Propriétaire :—J. T. BROUSSEAU.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Nouvel ouvrage de Mgr. Dupanloup.

On lit dans l'*Ami de la Religion* :—

Dans peu de jours paraitra l'ouvrage si impatiemment attendu de Mgr l'Evêque d'Orléans sur le pouvoir temporel des Papes. Il sera intitulé : *La Souveraineté pontificale selon le droit catholique et le droit européen.* Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs le chapitre par lequel le livre débute. On lira avec bonheur ce magnifique morceau d'éloquence où le prélat retrace les grands traits de l'établissement de la Papauté. Il fallait un tel point de départ à l'exposition et à la discussion puissante qui remplissent les vingt-neuf chapitres dont se compose le volume entier, et qui sont consacrés à la question, si vitale aujourd'hui, de la puissance temporelle de la Papauté. La Papauté spirituelle seule, personnifiée dans Pierre et ses successeurs, remonte à l'institution divine de l'Eglise par le Christ, mais autour de cet édifice la Providence a élevé un boulevard destiné à le protéger, et ce boulevard, c'est la Papauté temporelle.

Il est bon, il est heureux qu'après les discussions orageuses auxquelles nous avons assisté, l'ouvrage de Mgr Dupanloup vienne offrir à tous les esprits sincères, à toutes les âmes droites, une dernière et triomphante lumière. Ainsi, tandis qu'un général illustre, sorti du milieu de nous, vient de saisir l'épée pour la défense du Père de la catholicité, l'Episcopat français vient, encore une fois, par la plume éloquente de Mgr Dupanloup, apporter à cette sainte cause l'appui persévérant de son témoignagne et son invincible adhésion.

A. Sissox.

Le batelier de la Gallilée.

I.

Toutes les œuvres de Dieu ont un caractère de grandeur et de simplicité qui étonne ; et certainement Jésus-Christ accomplit une chose d'une simplicité et d'une grandeur surhumaine, quand il choisit un homme mortel, ignorant, obscur, pour en faire le chef suprême de son immortelle Eglise, le père des âmes, le guide des consciences, le juge en dernier ressort des intérêts religieux de l'humanité. Il donna sans contredit, l'un des merveilleux témoignages de sa puissance, quand il dit à cet homme, ou plutôt à ce grain de sable ramassé sur les bords d'un lac de Galilée : " *Tu es* " *Pierre, et sur cette pierre je bâtirai* " *mon Eglise, et les portes de l'enfer ne* " *prévaudront pas contre elle.*"

On sent, dans ce jeu de mots singulier (1), je ne sais quelle assurance familière et toute puissante, je ne sais sans quelle complaisance divine de langage. En le méditant, et surtout en considérant toute la suite des temps et des choses, je me rappelle involontairement ces lignes de Fénelon : " *Les paroles des hommes* " *sincères disent ce qui est ; mais les* " *paroles toutes-puissantes du fils de* " *Dieu font ce qu'elles disent.*"

Il fut fait de la sorte. Depuis dix-huit siècles, cette faible créature, ce roseau est devenu PIERRE : sur lui repose la forte Eglise du Fils de Dieu, et les portes de l'enfer n'ont pas encore prévalu contre elle.

Pour moi, je l'avouerai simplement, cet homme que Dieu a si extraordinairement conçu dans sa pensée, et fait, dans sa puissance, cet homme centre et fondement du plus grand conseil divin réalisé dans le temps, et conservé par un privilége immuable, à travers les siècles, parmi tant d'orages, cet homme est non seulement l'objet de ma foi et l'attrait de mon cœur, mais aussi l'étonnement inépuisable de mon esprit. Je n'oublierai jamais l'impression qui me saisit, lorsque je le contemplai pour la première fois, à Rome, en 1831 ; lorsque je vis le vicaire de Jésus-Christ apparaître, pour la première fois, à mes yeux, sous les voûtes resplendissantes de Sainte-Marie-Majeure. Profondément touché à la vue du Père commun des fidèles, mais remué plus violemment par une pensée plus haute encore et plus forte, je me disais :

" Le voilà donc, ce Pape ! ce successeur de Pierre ; ce chef de la chrétienneté catholique ; cette bouche de " l'Eglise, *os Ecclesiæ*, toujours vivante " et ouverte pour enseigner l'univers ; " ce centre de la foi et de l'unité chrétienne ; ce foyer de la lumière et de la " vérité, allumé pour éclairer le monde, " *lux mundi* ; cet homme infirme, ce " faible vieillard, base immuable d'un " édifice divin, contre lequel les puissances de ténèbres seront éternellement " sans force ; cette pierre angulaire sur " laquelle s'élève ici-bas la cité de Dieu ! " La voilà, cette tête mortelle, sur laquelle repose tant de glorieux souvenirs du passé, les espérances du présent, les desseins mêmes de l'éternel " avenir ! Prince des prêtres, Père des " pères, héritier des apôtres ; plus grand " qu'Abraham par le patriarcat, comme " disait autrefois saint Bernard ; plus " grand que Melchisedech par le sacerdoce, plus grand que Moïse par l'autorité, plus grand que Samuel par la " juridiction ; en un mot, Pierre par la " puissance, Christ par l'onction, Pasteur des pasteurs, guide des guides, " point cardinal de toutes les églises, " clef de la voûte catholique, citadelle " imprenable de la communion des " enfants de Dieu ! "

Et cette merveille, elle dure depuis dix-huit cents ans, sur cette terre où tout passe ! elle dure, non pas au milieu des ténèbres et de l'imbécilité de nations engourdies dans le sommeil d'une éternelle enfance, non : c'est au milieu de toutes les lumières les plus vives de cette grande civilisation moderne, qui éclaire tout ; elle dure au centre même de cette activité des peuples européens, qui use tout ; elle dure et elle résiste à tout ; à la méchanceté des hommes, à la fatalité des événements, à l'inconsistance des choses, et surtout à la faiblesse naturelle de ceux en qui elle est personnifiée, et qui sont de chair et d'os comme vous et moi. Qu'on le dise : Dieu a-t-il rien fait de plus étrange et de plus grand ? N'y a-t-il pas là manifestement quelque œuvre divine, le jeu le plus extraordinaire d'une puissance infinie, *ludens in orbe terrarum*, comme disent les divines Ecritures ?

Or, cette œuvre, Dieu l'a faite pour un but immortel : elle doit demeurer jusqu'à la fin des temps, et sa durée passée, déjà si étonnante, nous est, à nous catholiques, un garant de la vérité des oracles qui la déclarent impérissable. Et maintenant, nous le demandons, quels moyens, quels instruments la Providence emploie-t-elle pour conduire à son terme ce divin établissement, pour le soutenir et le conserver au milieu de l'agitation des siècles, *in medio annorum*, comme dit un texte sacré ?

Mais avant de suivre ainsi la Papauté à travers les âges, il est nécessaire d'en étudier de près, quelques moments du moins, la première origine.

II.

On aime aujourd'hui à remonter aux origines, et on a raison : la contemplation des choses dans la première apparition en fait mieux comprendre la nature et les développements, soulève des questions pleines d'intérêts et de lumière, et par là même sollicite vivement l'attention des esprits curieux et réfléchis.

Les origines du Souverain Pontificat, comme le christianisme lui-même, et comme presque tout ce qui est divin, ont le double attrait de leurs prodigieux résultats dans le monde, et de la mystérieuse humilité au sein de laquelle elles se sont produites. Toute la civilisation moderne en dérive. C'est de là, c'est de ce premier foyer du christianisme qu'ont rayonné autrefois et que rayonnent encore sur l'humanité ces clartés nouvelles et si vives, dont nous ressentons aujourd'hui nous-mêmes, bon gré, mal gré, la puissante influence, dont nous vivons encore moralement, en dépit de nos superbes dédains. Ce qui commença alors en Judée ne fut rien moins que le renouvellement de l'ancien monde, la conception et l'enfantement du monde nouveau.

Mais ces commencements de si grandes choses furent d'une obscurité, d'une petitesse, d'une étrangeté singulières ; je dirais presque, si je l'osais, de la plus surprenante originalité. Rien de pareil ne s'est jamais vu, ni dit nulle part. C'est en même temps le plus humble et le plus grand fait de l'histoire ; et, qu'on ait ou non la foi, il est impossible qu'une si modeste préparation de la plus prodigieuse révolution morale qui fût jamais, ne provoque la réflexion profonde de tout homme qui pense et qui cherche à se rendre compte des choses.

Il y a là des détails si simples, si vulgaires en apparence, et d'une portée cependant si extraordinaire ! Sur un fond de tableau immense, vaste comme le monde, se détachent tout à coup silencieusement quelques traits obscurs, quelques lignes inaperçues qui, insensiblement, grandissent, s'éclairent, et bientôt, par je ne sais quel art divin, changent toutes les perspectives, illuminent tout l'horison, et présentent, sous un aspect inattendu et radieux, tout le tableau transformé.

Ce constrate merveilleux ne montre-t-il pas ici, à qui sait voir, une main cachée qui dirige tout avec une force et une douceur infinies ? Du moins on ne peut chercher à saisir sous des événements marqués à un cachet plus singulier, plus curieux, la pensée divine qui se découvre toujours tôt ou tard dans les faits humains, et qui seule contient et révèle le dernier mot de l'histoire. C'est une intéressante étude que nous allons essayer de faire rapidemment.

III.

Rome avait conquis le monde par ses armes et le gouvernait par ses lois, des côtes de la Grande-Bretagne au Pont-Euxin, des colonnes d'Hercule à l'Euphrate. Ses historiens racontaient avec enthousiasme ses humbles commencements et la suite merveilleuse de ses progrès et de ses conquêtes. Ses poètes chantaient avec orgueil sa domination, poussée jusqu'aux derniers confins du monde connu, et son nom porté jusqu'aux astres, *imperium Oceano, famam qui terminat astris*, et l'immobile rocher de son Capitole, symbole de son empire éternel, *Capitoli immobile saxum.*

En paix avec l'univers et avec elle-même, après tant de guerres et de factions, elle s'était assise, fatiguée de ses agitations et du poids de sa grandeur, aux pieds d'un maître ; et un seul homme concentrant dans sa main tous les pouvoirs du peuple et du Sénat, représentant seul toute la majesté romaine, commandait à la ville et au monde : *Urbi et Orbi.*

Cet homme avait joué sur la scène politique un rôle sans pareil. Venu de la fourberie, de la trahison et de la cruauté, il avait trouvé profit pour son ambition à démentir dans la seconde partie de sa vie les forfaits de la première, à étaler l'apparence des vertus qui charment les peuples, a simplicité, la modération, la clémence : tout lui avait réussi, le bien comme le mal ; il avait vu ses crimes triomphants, sa personne adorée ; et l'adulation montant, de son vivant même, jusqu'à l'apothéose, l'avait appelé un Dieu tutélaire : *Præsens Deus habebitur* (1).

Les contrastes de sa propre vie, et ce spectacle de bassesse insigne, avaient jeté dans son âme, avec le mépris des hommes, le scepticisme jusqu'à l'ironie pour toutes choses ; et son regard ne s'étendant pas au delà de la sphère dont il avait été le centre, et la scène qu'il avait seul remplie, il mourait avec ces paroles sur les lèvres, accompagnées d'un sourire amer et dégoûté : " Mes " amis, la pièce est jouée ; mais, n'est-" ce pas que j'ai bien fait mon rôle ?

Et cependant—c'est ici, sans contredit, la plus cruelle dérision de la fortune et des gloires humaines qui fût jamais—le nom, dont la flatterie avait recouvert les crimes de cet homme, le nom d'Auguste, est resté l'épithète la plus haute qu'on puisse donner ici bas aux plus grandes majestés ; et son siècle, avec ce nom, est compté parmi les quatres siècles fameux de l'histoire... Soit ! Les choses terrestres ne valent pas mieux que cela. Pour ceux à qui cela ne plaît pas, il y a une ressource : c'est de se confier à la Providence, et de croire à l'avenir ; et quant à ceux à qui cela plaît, il n'y a qu'une chose à leur dire, c'est qu'ils en sont digne : *Talibus Dominis terra erat digna*, le monde était digne de tels maîtres, et n'avait pas le droit de se plaindre, dit justement saint Augustin dans la *Cité de Dieu.*

IV.

Donc, pendant qu'Auguste régnait sur le monde, dans un coin obscur du globe, en Judée, dans la province la plus décriée d'un pays si méprisé lui-même (2), dans la Galilée, un petit garçon jouait au bord d'un lac sur le bateau de son père. Il se nommait Simon, et il était fils de Jean le pêcheur. Eh bien, c'était lui, cet enfant, ce fils d'un batelier du lac de Génésareth, qui devait un jour succéder, à sa manière, à Auguste dans l'empire de Rome et du monde.

L'an quinzième de Tibère, successeur d'Auguste, ce petit garçon avait atteint l'âge d'environ trente ans. Or, en ce temps-là, Tibère, étant à Caprée, et vivant comme le raconte l'histoire, les rives du Jourdain retentissaient d'une parole étrange. Un homme extraordinaire, d'une vie austère et prophétique, disait : " Faites pénitence, ou vous pé-" rez tous.—Etes-vous le Christ ? " lui demandait-on.—Il répondait : " Non ; " mais je marche devant lui. Je viens " vous dire : Préparez ses voies ; rendez " droits ses sentiers : comblez pour lui " les vallées de votre bassesse, abaissez " les montagnes de votre orgueil. "

Le Christ, en effet, allait venir ; il était déjà dans la foule de ceux que Jean baptisait ; il venait même, symbole de l'humanité pénitente et régénérée, se faire baptiser comme les autres ; et pendant que Jean Baptiste versait sur son front et sur ses épaules nues l'eau purificatrice, les cieux s'ouvraient sur sa tête et l'environnaient de gloire.

A quelque temps de là, comme il revenait du désert, Jean, le montrant du doigt à deux de ses disciples, leur dit : *Voici l'Agneau de Dieu, voici la victime qui ôte le péché du monde.*

Or l'un des deux se nommait André, et il était frère du Simon, fils de Jean de la Galilée : " Nous avons trouvé le *Messie*," dit-il à Simon son frère ; et il le mena à Jésus. Jésus l'ayant regardé fixement, *intuitus eum*, lui dit : " *Vous* " *êtes Simon, fils de Jean : désormais* " *vous vous appelerez* PIERRE. "

Quelques jours après, Jésus suivait les bords de la mer de Galilée, lorsqu'il aperçut les deux frères, Simon surnommé Pierre, et André, qui jetaient leurs filets dans la mer ; il leur dit : " *Suivez moi,* " *et je vous ferai* PECHEURS D'HOMMES. " Aussitôt ils laissèrent là leurs filets et le suivirent.

Telle fut la première vocation apostolique, et les instruments de régénération universelle, que choisit d'abord cet homme, encore inconnu au monde dont il allait bientôt être adoré, et qui alors marchait solitaire sur les bords d'un lac, portant dans les profondeurs de sa pensée le salut du genre humain, et regardant avec amour deux pauvres bateliers, occupés, sans se douter de lui ni de ses desseins, à pêcher des poissons.

Ils quittèrent tout et le suivirent. Et il faut l'avouer, leur courage fut grand, leur foi généreuse. Julien leur en fait un reproche ; moi je les en bénis, ou plutôt j'admire celui dont la parole retentit au fond de l'âme avec ce que je ne sais quoi de souverain, où, quand il le veut, le maître se fait si bien sentir. Bientôt après vint le sermon sur la montagne, ce code si simple et si sublime de la morale évangélique la glorification des pauvres, la tendresse pour ceux qui souffrent et qui pleurent, toutes les béatitudes nouvelles, et enfin ces miracles où, comme dit Bossuet, la miséricorde éclatait encore plus que la puissance. Pierre et son frère, et tous les disciples avec eux, sentirent alors se fortifier leur foi ; et Pierre le premier, comme toujours, ne tarda pas à la proclamer, et à recevoir de sa confession glorieuse une récompense inattendue. Le fait est mémorable ; j'en laisse faire le récit à ceux qui étaient là :

" Jésus étant parti avec ses disciples " pour aller dans les villages voisins de " Césarée de Philippe (1), et dans le " chemin il leur fit cette question : *Qui* " *dit-on que je suis ?* Ils répondirent : " *Les uns disent : c'est Jean-Baptiste ;* " *les autres : c'est Elie ; d'autres enfin* " *disent c'est Jérémie, ou quelqu'un des* " *prophètes.—Mais vous, leur dit Jésus,* " *qui dites, vous que je suis ?* Simon " Pierre prenant la parole, répondit : " *Vous êtes le Christ, fils du Dieu* " *vivant.*—Jésus lui dit alors : *Tu es* " *heureux, Simon fils de Jean : car ce* " *n'est point la chair ni le sang qui te* " *l'a révélé. C'est mon père qui est dans* " *les cieux ; et moi je te dis que tu es* " *Pierre, et sur cette pierre je bâtirai* " *mon Eglise, et les portes de l'enfer ne* " *prévaudront pas contre elle* (2). *Je te* " *donnerai les clefs du royaume des* " *cieux, et ce que tu lieras sur la terre* " *sera lié dans le ciel, et ce que tu délieras* " *sur la terre sera délié dans le ciel* (3.)

Voilà donc toute la pensée du Christ révélée : voilà ce que signifiaient, et ce regard mystérieux jeté par lui sur Pierre, dès la première fois qu'il le vit, et ce nom symbolique substitué à son nom vulgaire. Le voilà devenu fondement d'un édifice divin, lui, cette homme si faible, si chétif, ce pêcheur ! Et on lui dit plus encore : à ce pauvre ignorant, dénué de toute science, mais qui croit à l'amour de Dieu pour les hommes, qui croit au royaume des cieux et à la divinité du fils de Dieu : on lui dit : " Je te " donne les clefs du royaume céleste, " c'est-à-dire, ces clefs immortelles qui, par la foi et par la grâce, par l'espérance et par la charité, par l'exercice de la souveraineté spirituelle et la vertu de l'obéissance chrétienne, ouvriront et fermeront les portes des cieux ; c'est-à-dire la puissance morale, l'autorité religieuse la direction et l'appui des consciences, et ce qui fait seul enfin ici-bas la haute sécurité des âmes. Voilà ce qui est donné au plus humble, au plus petit des hommes.—Pour moi, je le dirai en toute simplicité, et avec confiance à tout homme soucieux des intérêts et des périls de la dignité humaine : pour moi, je préfère de beaucoup voir cette puissance aux mains de Pierre le batelier, d'un pauvre homme simple et désarmé comme moi, et de ses pauvres coopérateurs, plutôt qu'aux mains des maîtres du monde et des dominateurs de la terre, plutôt qu'aux mains d'un autocrate, quel qu'il soit, d'un Julien l'Apostat, d'un Pierre le Grand, ou d'une Elizabeth d'Angleterre. La dignité de ma conscience, la liberté de mon âme, l'honneur de ma vie, la sécurité de mes faibles vertus, sont plus à l'aise dans l'Eglise de Jésus-Christ : je trouve là, comme le disait admirablement un homme auquel ma reconnaissance et mon respect souhaitent toute la lumière de ses paroles, je trouve là ce dont mon âme a surtout besoin ici-bas, *une autorité devant laquelle mon esprit s'incline, sans que mon âme s'abaisse* (4).

J'avoue que cela convient mieux à ma fierté et à ma faiblesse ; et volontiers, je redis avec le Maitre : " Mon Père, " je vous rends grâces de ce que vous " avez choisi pour ces choses, non les " grands et les puissants de la terre, mais " les petits et les humbles."

V.

Mais, en retour, le batelier de Galilée devra le bien comprendre : l'honneur posé sur lui est un fardeau ; une telle charge sur sa tête fera plier sa faiblesse personnelle ; il souffrira il gémira sous elle. Il l'ignore encore : il ne tardera pas à l'apprendre. C'est là d'ailleurs la condition commune de tous les grands dons de Dieu, des dons terrestres même, du génie et de la gloire, mais bien plus encore des dons célestes : seulement, ce qui console, c'est que ceux-ci soutiennent en écrasant.

Environ huit jours après, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et se retira sur une montagne pour prier. Pendant sa prière, son visage devint brillant comme le soleil et ses vêtements blancs comme la neige. Pierre dit alors à Jésus : " *Maître, nous sommes bien ici,* " *faisons-y trois tentes, une pour vous,* " *une pour Moïse et une pour Elie* (5) " Mais, ajoute l'Evangile, il ne savait ce qu'il disait.—Le grand évêque d'Hippone fait ici un beau commentaire : " O " Pierre, tu veux donc te reposer ; non " descend de la montagne, et va au tra-" vail qui t'attend ; aies dans ton cœur " la charité, prêche la vérité, et tu par-" viendras ainsi à l'éternité, où tu trou-" veras la sécurité. "—*Petre, in monte requiescere cupiebas : descende laborare.* —*Habe caritatem, prædica veritatem, et sic pervenies ad æternitatem, ubi invenies securitatem.*

Pontifes romains, successeurs de Pierre vous ne vous reposerez pas non plus sur la montagne, dans les splendeurs de votre transfiguration, dans la gloire de ce diadème humain, de ce pouvoir temporel, ajouté à votre tiare et uni par le temps et par la Providence à votre puissance spirituelle. Sans doute, vous serez rois : et les Juifs, quels qu'ils soient, n'effaceront point ce titre de votre croix : ce qui est écrit par la Providence est écrit : seulement, c'est sur une croix que le titre de votre royauté se lira : votre sceptre sera souvent un roseau ; on s'en servira quelquefois pour vous frapper au visage ; souvent votre couronne sera d'épines, votre pourpre dérisoire, et de temps à autre les princes et les rois de la terre viendront se moquer de vous. Ainsi l'a voulu le Maître : il ne lui a pas convenu que ses disciples fussent traités autrement que lui.

Qui ne sait la suite et les détails mystérieux de cette histoire ? Pierre marchant sûr les eaux pour aller à Jésus, et comme le vent soufflait avec force, ayant peur, et comme il commençait à enfoncer, s'écriant : " Seigneur, sauvez-moi ! " Et Jésus lui tendant la main avec ces paroles : " Homme de peu de foi, pourquoi " as-tu douté ? "

Un autre jour ils sont en pleine mer ; la tempête s'élève, et la barque est près de sombrer. Jésus dormait au fond de la barque engloutie : les disciples l'éveillent avec des cris : " Maître, sauvez-" nous, nous périssons ! " Jésus se lève, commande à la mer et aux vents, et aussitôt il se fait un grand calme.

Un autre jour encore, Jésus monte dans la barque de Pierre et lui dit : " Prends le large : *duc in altum*, et jette " ton filet.—Maître, nous avons travaillé " toute la nuit sans rien prendre ; mais " sur votre parole je vais jeter le filet." Il le jette, et le filet est près de se rompre, tant est prodigieuse la multitude des poissons. Pierre, saisi d'étonnement, tombe aux pieds de son maître : " Sei-" gneur, éloignez-vous de moi, car je suis " indigne de vous." Et Jésus lui répond de nouveau : " Ne crains pas ; un jour tu seras pêcheur d'hommes."

C'est de la sorte, et par des faits saisissants, en même temps que par des paroles simples et fortes, que Jésus-Christ formait ses apôtres et leur chef, mettant sans cesse sous leurs yeux l'image prophétique des périls, des tempêtes, des destinées futures de l'Eglise, et du secours divin qui ne devait jamais lui manquer.

Mais c'est la Passion et la mort de son maître qui devait être pour Pierre le plus mémorable des enseignements. La La veille de ces grands et tristes jours, Pierre voyant Jésus venir à lui pour lui laver les pieds : " Quoi ! s'écria-t-il, vous, " Seigneur, vous me lavez les pieds ! " Et Jésus-Christ lui répondit cette profonde parole : " Ce que je fais, Pierre, " tu ne le comprends pas aujourd'hui ; " tu le comprendra un jour, et tu sauras " qu'en qualité de Pasteur suprême, tu " dois être le serviteur des serviteurs de " Dieu et laver les pieds de tous tes " frères."

Et puis, bientôt : " Simon, Simon ! " Satan a demandé à vous cribler tous " comme on crible le froment ; mais j'ai " prié pour toi, afin que ta foi ne vienne " pas à défaillir ; et un jour, converti, " confirme tes frères. "

C'est ainsi que la magnificence des promesses accompagnait toujours la tristesse et la solennité des leçons.

Puis, avant de partir pour le jardin ; " Il faut que j'aille maintenant où vous " ne pouvez pas venir avec moi.—Et où " donc irez-vous ? " lui dit Pierre.—Jé-" sus lui répond : Tu ne peux maintenant " me suivre, mais tu me suivras un jour. " —Mais, lui-dit Pierre, pourquoi ne " puis-je pas vous suivre maintenant ? " Je donnerais ma vie pour vous ! — " Tu donnerais ta vie pour moi ! En vé-" rité, en vérité, je te le dis : cette nuit, " avant que le coq chante, tu m'auras re-" nié trois fois. "

Certes, reprit ici saint Jean-Chrysostôme, le Christ savait bien qui il avait choisi, et sur quelle fragilité il appuyait son Eglise. Les défaillances, les chutes, les contradictions morales, il avait tout prévu. Elles sont d'ailleurs inévitables ici-bas. Les esprits courts et irréfléchis seuls s'en étonnent. Mais le fond même des desseins de Dieu ici-bas en toutes chose, et particulièrement dans la fondation de son Eglise, c'est que la faiblesse et la liberté humaine demeurent : et cela même est la gloire de son œuvre! Pierre est un homme faible, Pierre est un batellier ; et ses successeurs, fils de pâtre où de batellier comme lui, devront payer tribut à l'humanité. Jésus-Christ le sait ; mais que lui importe ? Les hommes sont des hommes, mais le Seigneur est Dieu. Et les esprits sincères voyant cela, voyant l'extrême faiblesse de ceux qui portent l'Eglise, ne diront pas : Dieu n'est point là : ce sont des hommes comme d'autres. Mais, au contraire, ils diront : Des hommes de rien sont là ; donc Dieu y est aussi, et l'œuvre est divine, puisqu'elle dure.

Et d'ailleurs, il y a ici un autre secret : le salut du monde ne doit pas s'accomplir dans la paix des joies et des prospérités humaines ; mais dans les larmes, dans la peine, dans le sang. Voilà ce que Pierre doit surtout comprendre ; mais pour lui persuader ces choses, il faut de grandes et terribles leçons, et la plus terrible de toutes, la leçon de ses chutes. Le Christ lui-même, le Dieu-homme, à Gethsémani, l'âme triste jusqu'à la mort, tombe la face contre terre, et veut goûter les tristesses et les angoisses de l'humanité à sa dernière heure. A la vue de l'amer calice, que fait le Christ agonisant ? Il prie. Et Pierre, que fait-il ? Il dort. " Simon, lui dit le " Christ, quoi ! tu n'as pu veiller une " heure avec moi ! " Et bientôt Pierre, pendant l'interrogatoire même de Jésus, le renie trois fois, à la voix d'une servante. Le coq alors chanta, et Jésus, de loin, regarda son disciple infidèle. A ce regard, Pierre pleura amèrement, *flevit amare*, et de sa vie les larmes ne cessèrent de couler de ses yeux : c'est pourquoi, dans la suite des temps, sa figure n'apparut plus qu'en pleurs aux artistes chrétiens.

VI.

Mais, chose merveilleuse et digne d'un étonnement éternel, malgré cette chute, Pierre ne perdit point son élection, ni la primauté apostolique ; et il le fallait ainsi, disent unanimement les docteurs chrétiens : il fallait que celui qui devait être le premier de tous et le plus haut placé, il fallait que le souverain Pasteur eût pour les faiblesses humaines une compassion plus profonde ; et voilà pourquoi, quoi qu'il eût fait, et peut-être parce qu'il avait fait la plus profonde chute, il resta Pasteur suprême, dit admirablement saint Bernard : " C'est un tel Pas-" teur qu'il fallait au genre humain, parce " que le genre humain est un grand pé-" cheur et a besoin d'une grande pitié." Et cette pitié qu'il devra aux autres, lui-même, Pierre, la trouve le premier : " Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? " que ceux-ci ? " demande à son disciple Jésus vainqueur de la mort.— " Oui, " Seigneur, je vous aime.—Eh bien ! sois " le pasteur de mes agneaux." Puis, de nouveau : " Simon, fils de Jean, m'ai-" mes-tu ?—Oui, Seigneur, je vous aime. " —Eh bien ! sois le Pasteur de mes " agneaux."—Enfin, une troisième fois : " Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ?— Pierre, dit l'Evangile, s'attrista de ce que Jésus lui avait demandé cela trois fois. Mais il le fallait bien ; c'était une délicatesse de cette divine bonté : il fallait, dit saint Augustin, que l'amour généreux confessât trois fois ce que la peur avait renié trois fois. Cela fait, tout fut oublié. " Sois le pasteur de mes brebis, *pasce agnos, pasce oves.*" Et c'est ainsi que Pierre reçut de nouveau sa divine investiture, en présence de tous ses frères, et fut de nouveau constitué Pasteur et des agneaux et des brebis, et des petits et des mères, c'est-à-dire de tout le troupeau de Jésus-Christ.

Et tous réunis entendirent enfin la dernière parole du Sauveur : " Toute puis-" sance m'a été donnée au ciel et sur la " terre ; comme mon père m'a envoyé je " vous envoie. Allez, enseignez toutes les " nations ; voici que je suis avec vous, " tous les jours, jusqu'à la consommation " des siècles. "

Dès lors, dit Bossuet, c'en est fait, Pierre paraît le premier en toutes manières : partout il est nommé le premier par les évangélistes et les apôtres. Le premier dans la confession de la foi, le premier dans la confession de l'amour, le premier dans l'élection du successeur de Judas, le premier dans la solennelle promulgation de la loi évangélique, le premier dans la prédication aux Gentils, le premier dans le gouvernement intérieur et diciplinaire de l'Eglise, le premier dans le concile de Jérusalem. Tout concourt à établir sa primauté, tout y sert, jusqu'à ses faiblesses.

Du reste, une transformation étrange s'est accomplie dans tous ces hommes depuis que la flamme apostolique est

---

(1) Ce *jeu de mots*, appelé par les rhéteurs *paronomase*, est fréquent dans l'Ecriture. Glassius, dans sa *Rhétor, sacrée* (tract. 2, cap.), et Lowts, *De sacra poesi Hebr.*, en citent de nombreux exemples. On peut remarquer, entre autres, dans la *Prophétie de Jacob* (Genèse, 49, les jeux de mots sur *Juda* et *Jad* ; et dans Isaie, ceux sur l'*Emmanuel* et sur les enfants du prophète nommé *Mather Schalal, Hach-Baz* ; dans l'*Epître à Philémon* (v. 20), celui sur *Onésime.* (On peut consulter à cet égard Estius et autres commentateurs.)

(1) Horace.

(2) Peut-il sortir quelque chose de bon de la Gallilée ?—C'était un proverbe juif. *Numquid aliquid boni a Galilæa potest esse ?* (S. Mat.)

(1) Ville située dans la tribu de Nephtali, vers la source du Jourdain, et rebâtie par Philippe, tétrarque de l'Iturie.

(2) En Orient les portes des cités, où venaient siéger les patriarches, les rois et les juges, ont toujours désigné la puissance.—Après s'être séparé du siége de Pierre, l'Orient n'a conservé de ces grands et anciens souvenirs que l'ironie de la Sublime-Porte.

(3) S. Matthieu, XVI, 14, 21, 22, 23.

(4) M. Guizot.

descendue sur eux : Jérusalem, toute la Judée ne leur suffit plus : ils se partagent le monde ; et dans ce mouvement prodigieux que Pierre conduit, où sera-il conduit lui-même par une pensée manifestement plus haute que la sienne ? où résidera sur la terre cette autorité principale dont il est investi ? Quel sera le siège de la souveraineté ici-bas ? —Voici décrits par Bossuet la route et le but que lui trace la Providence :

" Jésus-Christ ne parle pas sans effet. " Pierre portera partout avec lui, dans " la prédication de l'Evangile, le fondement des Eglises ; et voici le chemin " qu'il lui faut faire. Par Jérusalem, la " Cité sainte où le Christ a paru, où l'Eglise devait commencer pour continuer " la succession du peuple de Dieu, d'où " Pierre allait visitant toutes les Eglises " et les confirmant dans la foi, où il fallait que Paul vînt le voir, le contempler, l'étudier, dit saint Chrysostôme, " le voir comme plus grand aussi bien " que plus ancien que lui, afin qu'il demeurât établi à jamais, que quelque " docte, quelque saint qu'on soit, fût-on " un autre Paul, il faut voir Pierre ; " par cette cité sainte, et aussi par Antioche, la métropole d'Orient, la plus " illustre Eglise du monde, puisque c'est " là que le nom chrétien prit naissance ; " par Antioche, dont saint Paul, qui y a " prêché la foi, regardera cependant " Pierre comme le pasteur ; par ces deux " villes illustres dans l'Eglise chrétienne " par des caractères si marqués, il fallait que Pierre vînt à une ville plus " illustre encore, dans cette Rome, la " capitale de l'idolâtrie aussi bien que " de l'empire, mais qui, étant prédestinée " à devenir le capitale de la religion et " de l'église, doit devenir pour cette raison la propre Eglise de saint Pierre ; " voilà où il faut qu'il vienne en passant " par Antioche et Jérusalem."

Je n'ai rien à ajouter à la grandeur, à la netteté, à la profondeur de ces paroles : je me hâte, mais je ne puis m'empêcher de me le dire à moi-même en finissant : Certes, quand le pêcheur de la Galilée fit dans cette Rome sa première et obscure entrée, passant inaperçu dans la foule du peuple, suivant, au milieu des monuments superbes et des temples fameux, la voie triomphale et sacrée, cachant sous sa robe de juif une croix de bois, qui aurait dit que c'était là le successeur futur des maîtres du monde, et que le Dieu inconnu qu'il annonçait, un Crucifié, irait bientôt au Capitole détrôner les césars et tous les dieux ? C'était cependant ce qui allait se faire. Jupiter capitolin est tombé ; les césars ne sont plus là ; Rome a vu finir cet empire éternel que lui promettaient ses poëtes ; et si elle est demeurée une grande chose sur la terre, c'est grâce à ce batelier qui vint avec son bâton de voyageur frapper à sa porte, lui apportant pour prix de son hospitalité, avec la croix du Calvaire, un empire nouveau, l'empire universel et immortel des âmes.

On sait, du reste, ce que fut cette hospitalité, et l'accueil que fit Rome à la souveraineté apostolique. Néron crut l'abattre d'un coup, en attachant Pierre la tête en bas à une croix, en même temps qu'il faisait tomber la tête de Paul sous le tranchant du glaive. Mais la cruauté impériale concourait bon gré mal gré à l'accomplissement du dessein divin. En élevant Pierre sur la croix, Néron fixait pour jamais à Rome la souveraineté qu'il redoutait. Rome, siége providentiel du pêcheur de Galilée, témoin de son martyre et dépositaire de sa poussière vénérée, acquérait le droit d'en conserver la chaire : cette chaire de Pierre est encore et demeure, après tant de siècles, sous la garde de Dieu, là où Pierre lui-même l'avait portée, et fixée par sa mort ; là où il laissa ses sacrés ossements, après avoir donné à son maître le grand témoignage de l'amour.

" C'est de la sorte, pour achever tout " ceci avec la grande parole de Bossuet, " c'est de la sorte que fut établie et fixée " à Rome la chaire éternelle, la principauté principale : l'Eglise-mère qui " tient en sa main la conduite de toutes " les autres églises ; le chef de l'épiscopat d'où part le rayon du gouvernement ; la chaire unique, en laquelle " seule tous gardent l'unité ; et c'est là " que Pierre demeure à jamais dans ses " successeurs le Chef des évêques catholiques et le fondement des fidèles (1)."

(1) Dans ces mots, ajoute Bossuet, vous entendez l'Orient et l'Occident unis ensemble.—S. Aug., épist. XLIII, tom. II, col. 91.—S. Iren., lib. III, cap. III, p. 175.—S. Cypr., épist. LV, p. 86.—Théod., *Ep. ad Ren.*, CXVI, tom. III, p. 989.—S. Avit., *ep. ad Faust*, tom. I, *Com., Gal.*, p. 158.—S. Prosper, *Carmen de Ingr.*, cap. II.

Un Procès International.

Tous les journaux ont annoncé que M. Berryer va sous peu plaider devant un tribunal anglais, et plaider en français. Ce fait est tellement insolite qu'il a rencontré bon nombre d'incrédules. Nos avocats ont été quelquefois admis à plaider devant les tribunaux belges ; mais cela s'explique par la communauté de langue et le quasi-identité de la loi dans les deux pays. Tout le monde sait aussi que M. Crémieux a plaidé en français, devant le pacha d'Egypte, la cause des Israélites de Damas.

Mais l'Angleterre n'est pas la Syrie ; il n'en est pas moins vrai que M. Berryer y va plaider en français, et que son contraditeur, M. Malapert, lui répondra dans la même langue. Ce fait, fort curieux, demande pour être compris quelques explications.

En 1789, un gentleman, jeune alors, M. Anderson, voyageant en France pour son plaisir, fit à Nancy la connaissance d'une jeune fille, Mlle. Catherine Burthé, dont il devint éperduement amoureux, à laquelle il promit de l'épouser, dès qu'il serait maître de sa fortune, et qui, de son côté, lui jura de n'avoir jamais d'autre époux que lui.

En 1793, M. Anderson, compromis par ses opinions royalistes, s'enfuit en Allemagne au milieu de mille dangers. Catherine Burthé exposa sa propre vie pour assurer la fuite de son amant, et elle fut ensuite plus de quarante ans sans en entendre parler.

M. Anderson ne l'avait cependant pas oubliée : de 1793 à 1814, il saisit pour lui écrire toutes les occasions qui lui parurent sûres et chaque fois il enfermait dans ses lettres des *bank-notes* ou d'autres valeurs, avec une persistance toute britannique et d'autant plus extraordinaire, que jamais il ne reçut de réponse.

En 1816, il vint en France et passa un mois à Nancy pour rechercher Catherine Burthé, sur le compte de laquelle il ne put recueillir aucun renseignement. En 1824, il envoya un homme d'affaires (*agent*) qui parcourut toute la France sans plus de résultat. Enfin, en 1836, l'infatigable M. Anderson fit insérer dans le *Journal de Nancy* un avis disant que si Catherine Burthé existait encore, ou ses héritiers, si elle en avait laissé, étaient invités à se présenter chez M. M. . . . . notaire, qui avait une communication à leur faire dans leur intérêt. Cette fois, il obtint une réponse.

Presque aussitôt après la fuite d'Anderson, et par suite de la part qu'elle y avait prise, Catherine Burthé avait été obligée de se réfugier à Paris ; elle y avait épousé M. Titon de la Neuville, qui l'avait laissée veuve avec trois enfants. Une de ses amis qui ne connaissait pas ses noms de demoiselle, mais qui savait qu'elle avait autrefois habité Nancy, lui montra l'avis du notaire, que tous les journaux de Paris avaient reproduit sans se douter que ce fût d'elle qu'il s'agissait.

Madame veuve de la Neuville se rendit chez le notaire ; là elle apprit qu'un Anglais immensément riche la faisait rechercher pour lui faire de sa fortune telle part dont elle pourrait avoir besoin. Une correspondance s'établit entre M. Anderson et Mme de la Neuville, à la suite de laquelle celui-là accourut à Paris.

Dès ce moment, la vie fut commune entre eux. Ils menaient grand train ; ils avaient un hôtel à Paris et un château à Nogent-sur-Marne.

Toutefois, il ne parait pas que dès lors M. Anderson fût décidé à faire à la veuve l'abandon de sa fortune entière, car il fit en 1843 un testament en faveur d'un neveu qui porte son nom et qui réside à Londres. Ce n'est que par un testament postérieur qu'il déclara Mme de la Neuville son héritière universelle, et nomma un Français pour exécuteur de ses dernières volontés.

M. Anderson mort, son neveu voulut s'opposer à l'exécution de ce testament, laquelle fut ordonné par les tribunaux français de première instance et d'appel. Mais comme l'héritage consiste surtout en immeubles sis en Angleterre, c'est devant la *cour des probates*, non devant un jury ou une réunion de magistrats, mais devant un seul juge, sachant parfaitement le français, qu'il s'agit d'expliquer la loi française sur les testaments (*locus regit actum*) et les raisons qu'ont eues les tribunaux français de déclarer valable celui dont il s'agit.

M. Anderson, neveu ayant désiré confier sa cause à M. Berryer, et ayant obtenu pour celui-ci l'autorisation de la plaider en français, une autorisation semblable a été tout naturellement accordée à M. Malapert, avocat de l'exécuteur testamentaire, et par conséquent dans l'intérêt de Mme. veuve de la Neuville.

Nous ferons connaître l'issue de cette curieuse affaire.

Etats-Sardes.

On lit dans l'*Opinione* : " Le cardinal Corsi, archevêque de Pise, est arrivé lundi soir à Turin. Il a été reçu à la station par l'abbé Vachetta, économe général qui l'a conduit au couvent des Missionnaires. Il a été reçu hier matin par le garde des sceaux, avec lequel il a eu un long entretien."

—On lit dans le *Diritto* : " L'opinion accréditée, c'est que l'Archevêque de Pise sera invité à rétracter ce qu'il a fait, ou, si cela lui répugne, il sera éloigné du royaume, et l'économat royal prendra possession du domaine archiépiscopale de Pise."

—L'évêque de Carpi, le vicaire-général, l'archiprêtre et quelques autres prêtres du diocèse ont été arrêtés. On dit que cette mesure a été motivée par la découverte de leur correspondance avec le duc et les Autrichiens.—(*Corriere mercantile.*)

On écrit de Faenza, le 16 mai : " Aujourd'hui le conseil communal a licencié quatre professeurs ecclésiastiques, le directeur du Gymnase public et l'aumonier de la municipalité, parce qu'ils se sont refusés à l'invitation qui leur avait été faite par le maire, de prêter le concours de leur ministère à la fête de la Constitution."—(*Idem.*)

—Le ministre de la guerre a fait parvenir aux chefs de corps la circulaire suivante :

" Il est venu à la connaissance du ministre de la guerre que des émissaires circulent dans les cantonnements des troupes et surprennent l'inexpérience des volontaires, les excitent à la désertion en leur faisant croire que le Gouvernement y consent tacitement. Il en est tout autrement : jamais le ministre ne transigera sur la discipline, et de même qu'il met tous ses soins et toute sa sollicitude à procurer le bien-être du soldat, de même, il poursuivra les déserteurs selon toute la rigueur des lois. Les chefs de corps publieront le présent ordre du jour, et il sera lu par trois fois consécutives.

" Turin, 17 mai. FANTI."

—(*Opinione.*)

Une correspondance (de la télégraphie privée) en date d'Ancône, le 21 mai, dit que le bruit court que le général Lamoricière a l'intention de donner sa démission. C'est un bruit que notre presse révolutionnaire fait courir depuis quelques jours avec d'autres du même genre. Le *Times*, peu favorablement disposé, on le sait, à l'égard du général et du gouvernement pontifical, montre ainsi, dans son numéro du 25, combien cette nouvelle est dénuée de fondement :

" Quelques journaux français disaient, il y a peu de jours, que des dissidences sérieuses existaient entre le général Lamoricière et le gouvernement romain, et que le général avait été invité à donner toute son attention à l'armée et à ne point se mêler de l'administration. Je sais de source certaine et authentique que cela est complètement faux. Le gouvernement pontifical et le général sont dans les meilleurs termes possibles. L'énergie de Lamoricière et son caractère ont, sans contredit, étonné et troublé les bureaucrates romains dont l'apathie et l'ignorance présentent un contraste si frappant avec les habitudes du général français ; mais, je le répète, il n'y a pas eu la moindre dissention entre lui et le Gouvernement. Il est au contraire à remarquer que, malgré les jalousies pouvant venir de la différence du rang, Lamoricière et le général de Goyon sont dans des termes excellents. Lamoricière a plusieurs années de grade de plus que Goyon."

Le *Nord* estime que la Russie n'est pas intéressée dans ce qui se passe en Sicile. " Elle porte, dit-il, un vif intérêt au jeune souverain de Naples ; mais elle est bien loin, et, après tout, ses intérêts généraux ne sont pas engagés dans la question sicilienne."

Ainsi, les intérêts de l'empereur de Russie, comme souverain légitime, sont différents de ceux du roi de Naples, souverain de ses Etats au même titre qu'Alexandre II l'est des siens ! Ainsi, en face du banditisme révolutionnaire, les rois ne sont pas solidaires ! ils ne creusent pas aujourd'hui l'abime qui les engloutira en assistant impassibles aux conquêtes de Garibaldi ! Quand le droit à l'insurrection sera devenu le code civil des peuples ; le fait accompli la justification des actes ; quand le suffrage universel sera mis partout en regard du droit héréditaire, les intérêts de l'empereur de Russie ne seront pas en cause !

" Tenez donc pour certain, dit encore le *Nord*, qu'aucune intervention n'aura lieu entre le roi de Naples et ses sujets révoltés ; le principe de non intervention sera maintenu. Le cabinet de Turin se conforme lui-même à cette politique."

Ici, le *Nord* se moque du bon sens public : est-ce que Garibaldi et sa bande sont sujets du roi de Naples ? Est-ce qu'en quittant le Piémont pour débarquer en Sicile ils n'ont pas violé audacieusement ce fameux principe de non-intervention, au moyen duquel on protége la Révolution ? Est-ce que les Anglais de Malte, comme ceux de Londres, ne le violent pas ouvertement en fournissant aux flibustiers des armes, des vivres et de l'argent pour l'action, leurs vaisseaux comme refuge en cas d'insuccès ? Est-ce que les souscriptions garibaldiennes, à Paris, ne violent pas la neutralité ? Il parait, du reste, que l'enthousiasme est rebelle ; 5,000 fr. recueillis dans une ville de 1,800,000 âmes, c'est peu, surtout si l'on considère tous les moyens employés par la presse révolutionnaire pour abuser les masses. Que de flots d'encre ces messieurs ont pourtant dépensés ! quel déluge de pauvretés, de contradictions, d'inventions, depuis quelques jours ! Il y a des journaux qui, jour par jour, heure par heure, savent à point nommé ce que fait Garibaldi. Parmi les plus habiles figure l'*Opinion nationale*. Décidément, le *Siècle* fera bien d'être sur ses gardes : il a trouvé son maître !

On lit dans le *Moniteur de la Flotte* :

Quelques journaux ont annoncé que l'escadre de la Méditerranée avait pris la mer, les uns lui donnant pour destination Constantinople, les autres la Sicile. Nous sommes informés au contraire, que l'amiral de Tinan n'a pas quitté le mouillage des îles d'Hyères, et nous avons même tout lieu de penser qu'il ne s'en éloignera pas, à moins que des événements inattendus viennent à surgir.

Mais une division, placée sous le commandement de M. le contre-amiral Jehenne, va partir pour la baie de Naples.

L'escadre est aujourd'hui composée de la manière suivante :

Les vaisseaux la *Bretagne*, de 140 bouches à feu, portant le pavillon de M. le vice-amiral Lebarbier de Tinan ;

L'*Algésiras*, de 90 bouches à feu, portant le pavillon de M. le contre-amiral Paris ;

Le *Donawerth*, de 80 bouches à feu, portant le pavillon de M, le contre-amirale Jehenne ;

L'*Alexandre*, l'*Eylau*, l'*Impérial* et le *Redoutable*, de 90 bouches à feu ;

Le *Saint-Louis*, de 80 bouches à feu, et la frégate à vapeur la *Foudre*, de 60 bouches à feu.

De plus, la frégate cuirassée la *Gloire*, de 50 bouches à feu, est en armement à Toulon.

Il y a tout lieu de croire que ces forces sont plus suffisantes dans les circonstances présentes, et que même nos vaisseaux ne cesseront pas de se livrer à leurs évolutions et aux études pratiques qui sont le but principal de leur réunion.

Les journaux anglais publient la dépêche suivante :

" Vienne, le 18 mai.

" Sur la déclaration de la France qu'elle ne s'opposerait pas à la réunion d'une conférence pour examiner de quelle manière les garanties stipulées dans l'article 82 de l'acte final de Vienne pourraient se concilier avec le traité du 24 mars 1860, relatif à la cession de la Savoie, le cabinet anglais a confidentiellement communiqué aux cours du Nord un projet d'après lequel la France céderait à la Suisse la portion du Chablais et du Faucigny nécessaire pour assurer à la Suisse la possession du lac de Genève, dont la neutralité serait proclamée et garantie.

" Invitée par le cabinet anglais à émettre une opinion sur ce projet, l'Autriche a d'abord jugé indispensable de faire des recherches à Paris pour découvrir jusqu'à quel point la France consentirait au démembrement de la Savoie.

" Ayant acquis la certitude que la cour des Tuileries ne consentirait à aucune cession du territoire de la Savoie, le cabinet autrichien a essayé de savoir si l'Angleterre et la Suisse étaient décidées à poursuivre, au risque d'une guerre avec la France, ce projet de cession territoriale. L'Autriche est convaincue que l'Angleterre et la Suisse désirent trop que la paix du monde soit maintenue pour la compromettre à propos de l'annexion de la Savoie. Dans ces circonstances, le comte de Rechberg a déclaré que le projet anglais n'avait pas de chance de réussite, attendu qu'il ne serait appuyé ni par la Russie ni par l'Autriche, et qu'il échouerait contre la résistance inévitable de la France."

On lit dans le *Bien public* de Gand :

" Les idées les plus absolues en matière d'assistance publique et de centralisation des secours se sont récemment produites au conseil communal de notre ville. La commission des finances, dédaignant le concours de la charité libre, a revendiqué pour l'Etat ou la commune seule le droit de distribuer les secours officiels. Cette tendance à développer encore la sphère de la bienfaisance légale donne de l'à-propos aux réflexions suivantes, que nous lisions, il y a quelques jours, dans une correspondance de Londres :

" La charité légale est injuste. Elle force tout le monde à donner, et elle y oblige au nom de la loi. Par là elle excède ses droits et abuse de son pouvoir, commençant à son insu le partage des biens, demandé par le communisme. C'est par la conscience que nous sommes tenus de faire l'aumône ; la loi ne saurait transformer cette obligation intérieure en obligation civile, sous peine de porter atteinte à la liberté de l'individu et au droit du propriétaire.

" Injuste dans son principe, la charité légale est cruelle dans son application. Dès qu'elle se charge de suffire aux besoins de tous les pauvres sans exception, elle ne peut pas les traiter comme des principes, autrement il serait par trop commode de se faire mendiant. Si elle avait pour eux trop de pitié ou trop de soins, ils n'auraient plus qu'à manger leurs rentes, et les riches qu'à les payer. La charité légale est donc obligée de les traiter rudement. La société compte sur cette rigueur pour diminuer le nombre de ceux qu'elle secourt et rendre à la paresse quelque activité et quelque énergie. Rien de plus juste ; le malheur est qu'au milieu de cette multitude enveloppée dans le même régime administratif, il se rencontre inévitablement des infortunes imméritées, des grandeurs déchues, des misères digne d'admiration et de respect.

" Comment voulez-vous qu'un service public puisse tenir compte de ces nuances, et appliquer une mesure différente à l'infinie variété des positions ? La société se trouve prise entre ces deux alternatives : ou d'être bonne pour les malheureux, au risque d'encourager et de répandre la fainéantise ; ou de les traiter avec une rudesse voisine de la cruauté, et d'appliquer impitoyablement au malheur immérité la même règle dont elle se sert pour contraindre la paresse : elle a choisi ce dernier parti.

" Malgré ces précautions, la charité légale est impuissante à réhabiliter le pauvre. Ce n'est point par ce que vous l'aurez remis véritablement sur pied ; il y faut quelque chose de plus ; il y faut cette impulsion, cette énergie, cette force vive qui passe d'une ame dans une autre, et que l'Etat ne saurait distribuer avec son pain ou son argent. On peut bien me demander une partie de mon revenu, mais on ne peut pas lever une taxe sur mon courage, mon activité, ma vaillance, pour en donner à ceux qui n'en ont point.

" Enfin, la charité légale me parait dangereuse. Il n'est pas besoin d'avoir visité l'Angleterre pour savoir ce qui s'y passe.—L'aumône volontaire crée entre le riche qui accorde et le pauvre qui accepte un lien d'amour et de reconnaissance. Tout homme qui donne volontairement, quelque humble que soit son offrande, n'en fait pas moins un sacrifice ; celui qui accepte, lui en est personnellement obligé ; l'aumône leur fait du bien à tous les deux... Avec la charité légale tout disparait, tout devient roide et sec. Il n'est plus question ni de sentiments, ni de personne. Le pauvre reçoit en murmurant les deniers anonymes que la rigueur de la loi dérobe à la main du riche, et il trouve que c'est bien peu ; le riche paie en marchandant l'impôt que lui fait porter la misère d'autrui, et il murmure de ce qu'on lui réclame trop. Il s'aigrit contre le pauvre tout en payant pour le soulager.

" Le seul avantage qu'il trouve à cette charité forcée, c'est de mettre en paix son égoïsme et de créer à sa conscience une fausse sécurité. Il se persuade qu'il a rempli tous ses devoirs en acquittant ses impôts. Le pauvre, de son côté, n'a pas de reconnaissance pour cet argent donné par force. Ce n'est pas, d'ailleurs, une aumône, c'est une hypothèque légale, une rente constituée à son profit. Dispensé de la reconnaissance envers les personnes, l'ingratitude le conduit à la haine. L'aumône qu'il reçoit comme une dette le révolte comme une injustice. La taxe des pauvres creuse un abime au milieu de la société ; les uns paient sans vouloir donner, les autres reçoivent sans consentir à accepter."

CANADA.

QUEBEC, 18 JUIN 1860.

Rapport Annuel

SUR L'ÉTAT DES ÉCOLES DANS LE HAUT-CANADA, POUR L'ANNÉE 1858, PAR LE SURINTENDANT EN CHEF DE L'ÉDUCATION.

Nous venons de parcourir ce volumineux Rapport qu'on a bien voulu nous faire tenir il y a quelques semaines. Nous avons lu avec une grande attention la partie première ou rapport général, adressé spécialement à Son Excellence le Gouverneur-Général. Ce rapport-général est signé par M. E. Ryerson, et doit être considéré comme son œuvre propre. On pourrait dès lors, à raison de la position élevée du personnage, espérer rencontrer, dans un pareil document, des raisonnements présentés avec clarté, calme et dignité ; à notre grande surprise, nous n'y avons vu que l'œuvre passionnée d'un sectaire.

C'est un *factum* assez insipide dans lequel on parle surtout d'*écoles mixtes* et d'*écoles séparées*.

Les écoles *séparées*, que préconisent les catholiques romains, ne valent rien : *ce sont* des foyers d'ignorance et de superstition ; on doit se le tenir pour dit.

Les écoles *mixtes* ou *communes* ont la haute approbation de M. le Dr. Ryerson. C'est la perfection du genre, le *nec plus ultra* en fait d'éducation, le système des systèmes, d'où jaillit et d'où jaillira à jamais, sur les fortunés citoyens du Haut-Canada, des torrents de lumière et de civilisation. Ajoutez : et de *moralisation*, et faites-nous le plaisir de consulter la statistique des prisons.

M. le surintendant de l'éducation dit toutes ces jolies choses sans rire, et il émaille son rapport d'affirmations téméraires et d'insinuations malveillantes, prenant sans doute pour des réalités ses préjugés et les caprices de la fantaisie ou de l'imagination.

Voilà en deux mots le fonds de ce singulier document qui a dû être mis sous les yeux de Son Excellence, le Gouverneur-Général.

Quant à la forme ou au style, c'est d'une lourdeur et d'une prolixité exemplaires. Le mérite d'une composition de ce genre réside surtout, on en conviendra, dans la simplicité et la clarté : or, ici vous ne rencontrez que des expressions outrées, des termes empruntés à nous ne savons quel vocabulaire et des phrases entortillées dont souvent il est difficile, pour ne pas dire impossible, de saisir le sens. Nous en donnerons peut-être quelque échantillon.

Nous reviendrons prochainement sur ce Rapport dont nous venons de terminer la lecture ; nous citerons les paroles mêmes de M. le Dr. Ryerson, et nous tâcherons de montrer le vide et le faux de quelques unes de ses doctrines ou assertions.

Lettre de N. S. P. le Pape Pie IX à feu Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe.

Nous sommes heureux d'enregistrer dans nos colonnes la bienveillante réponse que le Souverain Pontife vient de faire à l'adresse que le clergé et les catholiques du diocèse de St. Hyacinthe ont envoyée à Sa Sainteté en mars dernier. Ce Père bien-aimé, quoiqu'accablé tous les jours sous le poids énorme d'affaires qui affluent vers lui de tous les points du monde, et malgré qu'il consacre une partie considérable de ses journées à recevoir ses enfants qui demandent la faveur de déposer à ses pieds leurs hommages les plus sincères, veut bien encore employer quelques uns des précieux moments qui lui restent à remercier tous les pieux fidèles des sentiments de filial amour qu'ils lui témoignent dans les circonstances malheureuses où il se trouve. Ce bon Pasteur, aimant et chérissant d'un même amour toutes ses brebis, répond pour ainsi dire à chacune d'elles avec cette ineffable bonté de cœur qui fait l'admiration de tous ceux qui ont le bonheur de le voir de près. Il ne veut oublier personne dans l'expression de la reconnaissance qui remplit son ame pour ces manifestations pleines d'élan religieux qui ont eu lieu d'un bout de l'univers à l'autre en faveur de la sainte cause qu'il défend avec une si admirable énergie. Ce concert unanime de sympathie a jeté un baume salutaire dans le cœur de notre bien-aimé Pontife ; cet attachement à sa personne sacrée d'une multitude innombrable de catholiques des cinq parties du monde le dédommage grandement de la perverse ingratitude de ses sujets de la Romagne qui, préférant à l'autorité paternelle qui les régit, celle d'un Roi et d'un ministre excommuniés subissent déjà le juste châtiment qui leur est dû. Le temps semble venu d'ailleurs où Dieu va faire justice de tous ces misérables révolutionnaires qui ont bouleversé le royaume le plus pacifique du monde ; les maux les plus terribles commencent déjà à fondre sur eux. L'apoplexie et la démence sont les armes journalières dont Dieu se sert pour humilier et frapper ces hommes impies, au milieu même de leurs orgies et de leur horribles blasphèmes contre la plus sainte autorité qui soit sur la terre. De grands événements se préparent en Europe ; la diplomatie parait impuissante à en arrêter le cours. Que surgira-t-il de toutes ces complications qui semblent menacer à tout instant la paix du monde ? Nous catholiques, nous devons croire qu'après les épreuves qui nous attendent, nous verrons notre Mère, la Sainte Eglise briller d'un nouvel éclat, et son auguste Chef, notre Père bien-aimé Pie IX, sortir tout triomphant de la lutte terrible que lui auront livrée l'enfer et tous les ennemis de la Papauté. Nous devons avoir la ferme confiance que cette institution immortelle restera encore debout pour continuer son rôle divin de civilisatrice et de protectrice des nations, et que ses détracteurs descendront ignominieusement dans la tombe, après s'être consumés en vains efforts pour la détruire. Telles doivent être nos espérances : elles ne seront point confondues, parce qu'elles reposent sur un fondement inébranlable, sur Jésus-Christ lui-même qui a dit ces mémorables paroles contre lesquelles sont venus s'échouer jusqu'à aujourd'hui les noirs complots de l'enfer : *Tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle : Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* Après ces oracles divins, il n'est plus permis de craindre et de trembler : prions et attendons.

Voici la lettre que Mgr Bedini, Secrétaire de la Propagande, écrivait à ce sujet le 15 mai dernier, de la part de Sa Sainteté, à feu Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe. Ce vénérable Prélat qui a consacré les dernières forces de son existence à défendre la cause du Vicaire de J.-C. qu'il aimait d'un amour vraiment filial, aurait ressenti une bien grande consolation de cette lettre si paternelle. Mais il n'était plus à l'époque même où le document était signé à Rome ; il avait déjà reçu, il faut l'espérer, la récompense due à ceux qui vénèrent profondément la Chaire Apostolique et qui soutiennent dans la mesure de leurs forces le Pontife qui y est assis pour gouverner l'Eglise de Dieu.

" Illustrissime et Révérendissime Seigneur.

" C'est bien volontiers que j'ai présenté à Notre Très-Saint Père, Pie IX, " dans une audience du 29 avril dernier, " l'adresse que les Fidèles de votre Diocèse ont déposée avec tant de bonheur " aux pieds de Sa Sainteté. Je me hâte " de faire part à Votre Grandeur des sentiments de vive reconnaissance et de " douce consolation que le Saint Père " a exprimés, en voyant la piété filiale " et le tendre amour de Votre peuple " envers le Vicaire de Jésus-Christ, et " son attachement inviolable au St.-Siége " Apostolique. Aussi Sa Sainteté a daigné répondre qu'Elle vous accordait " amoureusement la Bénédiction Apostolique, ainsi qu'à tout le troupeau confié à vos soins.

" Je profite de cette occasion pour " vous remercier bien affectueusement du " si bon souvenir que vous conservez de " moi. Je prie Dieu qu'il conserve Votre Grandeur et qu'il lui donne des " jours longs et heureux.

" Donné à Rome des appartements de " la Sacrée Congrégation de la Propagande le 15 mai 1860.

" Au Très Révérend Père en Notre-Seigneur, J. C. Prince, Evêque de St. " Hyacinthe.

" De Votre Grandeur,

" le tout dévoué serviteur,

" (Signé)

" † CAJET, Arch. de

" Thèbes, Secrétaire. "

M. Rameau.

Parmi les noms des passagers du *Bohemian*, entré ce matin dans notre port, se trouve celui de M. Rameau, sans autre indication. Nous avons tout lieu de croire que c'est l'auteur même du livre : *Acadiens et Canadiens*, ce fragment précieux d'un ouvrage plus considérable intitulé : *La France aux Colonies.*

Depuis longtemps M. Rameau projetait de visiter ces contrées sur lesquelles il a écrit de si belles pages.

Nous serons heureux de le voir au milieu de nous.

Division Saurel.

M. Guévremont a été élu Conseiller Législatif à une majorité de 476 voix sur son antagoniste, M. Crébassa.

Division de Grandville.

M. Taché, de Kamouraska, et M. Le Tellier, de la Rivière-Ouelle, sont candidats pour le collége électoral de Grandville, composé des comtés de Témiscouata et Kamouraska, et partie de l'Islet. On s'attend à une chaude contestation.

NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU NAVIRE A VAPEUR

" BOHEMIAN."

(*Nouvelles d'Europe de quatre jours plus récentes.*)

Le navire à vapeur *Bohemian*, parti le 6 de Liverpool, a touché le 7 à Londonderry et est arrivé dans le port de Québec ce matin à 7½ heures, ayant à son bord 49 passagers de chambre et 100 d'entrepont. Les nouvelles que nous apporte le *Bohemian* ne sont pas plus claires que celles du dernier arrivage, surtout en ce qui touche l'insurrection de Sicile. Ces contradictions s'expliquent tout naturellement ; car une partie des nouvelles qui nous viennent du théâtre de l'insurrection passent par Malte, et la sympathie bien connue des Anglais pour Garibaldi, a pour effet de tourner tout à l'avantage du chef des insurgés ; tandisque l'autre portion des nouvelles nous vient

par voie de Naples, et le gouvernement napolitain doit, de son côté, être intéressé à voiler ses défaites, si défaite il y a. Ainsi, nous devons nous résigner, pour quelque temps au moins, à rester dans l'incertitude au sujet du progrès de l'insurrection. Voici les nouvelles du *Bohemian*, telles quelles :—

INSURRECTION DE SICILE.—A la date des dernières dépêches, le bombardement de Palerme continuait.

Le 29, Garibaldi s'étant emparé d'un parc d'artillerie, a attaqué la citadelle, et, subséquemment, à la demande du général Lanza, commandant des forces royales, une armistice a été conclue entre les troupes napolitaines et la bande de Garibaldi. Les troupes napolitaines étaient alors concentrées dans le palais royal et dans le château, situés aux deux extrémités de Palerme. Garibaldi a demandé que ces positions fussent évacuées.

D'autres dépêches affirment qu'une capitulation a été signée à bord du navire de guerre anglais, *Hannibal*, par Lanza, Garibaldi et le comité révolutionnaire ; les clauses de cette capitulation stipulaient que l'armée napolitaine, forte de 25,000 hommes, sortirait de Palerme avec les honneurs de la guerre, et s'embarquerait avec son matériel à bord de l'escadre napolitaine.

Des dépêches subséquentes indiquent que cette nouvelle n'est vraie qu'en partie.

Des nouvelles de Naples, en date du 3, reçues par voie de Gênes, portent que le Roi a refusé d'accepter les conditions de l'armistice et que les hostilités devaient recommencer le même jour à midi, heure fixée pour la fin de l'armistice.

Une dépêche de Turin annonce que le bombardement de Palerme a recommencé à l'expiration de l'armistice.

Le bombardement de Palerme continuait et une partie des troupes royales était cernée par les insurgés.

Un général napolitain a, dit-on, passé aux insurgés.

Une dépêche de Palerme, en date du 3, annonce que le bombardement n'avait pas été renouvelé et que l'armistice continuait.

Garibaldi est maître de la ville mais les troupes royales tiennent encore la citadelle.

La capitulation n'a pas été signée ; les négociations continuent.

Des lettres reçues de l'escadre française disent que l'armistice devait se prolonger jusqu'au 5.

Garibaldi a été forcé d'accorder l'armistice, se trouvant à court de munitions.

Messine est presque déserte. L'enthousiasme pour Garibaldi gagne les troupes royales qui semblent sympathiser de plus en plus avec lui.

Le clergé, en Sicile, prêche publiquement une croisade contre le gouvernement napolitain.

On rapporte que Signor Carafa a demandé, dans une circulaire adressée aux puissances européennes, que le territoire de Sicile fut garanti, et a sollicité l'intervention des Etats maritimes.

Le Piémont a, dit-on, protesté contre cette intervention, et l'Empereur Napoléon a explicitement refusé la demande du gouvernement napolitain.

Bon nombre d'officiers de l'armée sarde ont demandé un congé, afin de pouvoir aller rejoindre Garibaldi.

Une dépêche, datée de Naples le 3, dit que 4,000 insurgés avec plusieurs pièces de canons ont attaqué Catalafimi, le 1er juin. Ils ont été repoussés par le général Glacy qui avait avec lui le 5ème chasseurs, un régiment de lanciers et quelques pièces d'artillerie. Après un combat de 8 heures, les insurgés se sont dispersés, laissant aux mains des troupes royales trois canons et deux drapeaux. La ville a été depuis déclarée en état de siége.

Le ministre napolitain, à Rome, a reçu ordre de revenir à Naples, où il sera, croit-on, chargé de la formation d'un nouveau ministère.

ANGLETERRE.—Dans la chambre des communes le 4, M. Gladstone a dit qu'un autre emprunt de 500,000 livres serait fait en addition aux 850,000 livres déjà votées pour la guerre de Chine, et que le sécretaire de la guerre expliquerait dans peu l'emploi qu'on entend faire de cette somme.

Le bill de réforme a été discuté en comité. Lord John Russel a contredit la nouvelle qui portait que l'intention du gouvernement était de différer la mesure jusqu'à la prochaine session. Après quelques débats, la discussion a été renvoyée au 7.

Les recrutements pour l'armée du Pape se continuent activement en Irlande.

FRANCE—Le Prince Jérôme Bonaparte continue à être dans un état qui laisse peu d'espoir de sa guérison.

Une entrevue officielle a eu lieu à Lyon, le 1er juin, entre l'Empereur Napoléon et l'Impératrice Douairière de Russie.

ESPAGNE.—Un manifeste signé par Juan de Bourbon et adressé aux Cortès Espagnoles, a été publié. L'auteur fait valoir ses prétentions au trône d'Espagne, en conséquense de l'abdication qu'a faite de ses droits son frère Charles, le 23 Avril. Il repousse toute intention de s'emparer de la couronne par la force.

Le traité conclu entre le Maroc et l'Espagne a été publié. Le premier paiement de l'indemnité imposée au Maroc est fixé au 1er juillet.

Le cardinal Wiseman va se rendre en Espagne pour encourager les souscriptions en faveur du Saint Père

RUSSIE.—La *Gazette du Nord* dit que les principales mesures proposées pour l'émancipation des serfs en Russie ont été adoptées par une majorité de députés du parti noble, et qu'un affranchissement général sera accordé l'automne prochain.

TURQUIE.—On rapporte que les ambassadeurs français et russe à Constantinople ont officiellement informé la Porte que leurs gouvernements approuvaient la détermination qu'elle avait prise de tenir volontairement et de son plein gré une enquête sur la situation des chrétiens en Turquie.

Des troubles ont, dit-on, eu lieu à Beyrout, et les chrétiens et les Druses prennent des attitudes hostiles.

INDE ET CHINE.—Le choléra fait d'épouvantables ravages dans les Indes.

Des transports ayant à leur bord des troupes françaises et anglaises arrivent en toute diligence en Chine.

Une dépêche de Shanghaï dit qu'un nouvel ultimatum a été envoyé au gouvernement Chinois, dans lequel il n'y a pas de demande d'indemnité. Si tel est le cas, cette concession n'aura d'autre résultat que de enhardir les Chinois.

Le voisinage des rebelles cause un grand dommage au commerce à Canton.

FAITS DIVERS.

—Nous empruntons à l'*Almanach de Gotha* les détails suivants sur la Cour des Deux-Siciles :

" Le roi François II a succédé à son père, Ferdinand Ier, le 22 mai 1859. Il est né en 1836. Il a épousé l'an dernier une princesse de Bavière. Il n'a pas d'enfants. En revanche, il a cinq frères et quatre sœurs, et une nombreuse famille d'ascendants et de collatéraux.

" Il est neveu de la duchesse de Berry et de la reine Marie-Christine : petit neveu de la reine Marie-Amélie, cousin du duc d'Aumal, et parent à divers degrés des archiducs d'Autriche, des ducs de Toscane et de tous les membres de la famille de Bourbon.

" Quand aux forces défensives du royaume, voici comment elles se composent :

" La flotte royale napolitaine compte 121 bâtiments portant 820 canons ;

" L'armée compte 65,000 hommes d'infanterie, 6,000 hommes de cavalerie, 6,000 hommes d'artillerie, 3,000 hommes du génie, 10,000 hommes de réserve ; en tout une armée de 145,000 hommes, dont près de 100,000 en activité."

—Nous lisons dans *l'Indépendant de l'Ouest :*

" Un de nos jeunes concitoyens, M. Charles Tresvaux du Fraval, est parti pour Rome, où il va s'enrôler dans l'armée pontificale.

" Le *Journal de Rennes* annonce le départ de M. Joseph de la Villebrune. Deux jeunes gens appartenant à de riches familles de Saint-Malo font en ce moment leurs préparatifs de départ pour rejoindre à Rome le général de Lamoricière.

" La *Foi bretonne* annonce aussi que deux jeunes gens appartenant à des familles très distinguées du Finistère, MM. de Parcevaux et de Goësbriand, ont pris la même détermination."

— Peu de gens savent à combien on évalue la consommation d'œufs en France ?

A environ 9 milliards 300 millions, sans compter ceux exportés et ceux conservés pour la reproduction. Or, en 1844, les droits d'exportation sur les navires furent de 114,000 fr. Ces droits vont disparaître et l'exportation augmenter.

Ces œufs, estimés 5 centimes pièce, forment un produit annuel de 469,400,000 fr.

Il y a maintenant dans les basses-cours environ 40 millions de poules, estimées 1 fr. pièce.

On a calculé qu'une poule consomme par jour deux décilitres de grains, en outre de la vaine pâture, ce qui représente 2 centimes 1/2 par jour, ou 9 fr. 12 cent. par an. Elle pond ordinairement pendant les deux tiers de l'année, si elle est bien soignée, ce qui fait 250 œufs, lesquels, évalués à 5 c., produisent un total annuel de 12 fr. 25 c. par poule. Il y a donc un bénéfice de 35 0/0 dans cette industrie.

—Les bords de la mer Caspienne abondent en phénomènes de la plus haute curiosité, et qui ont donné lieu à l'invention des légendes les plus extraordinaires.

Un fait des plus étonnants est l'absorption de tous les grands fleuves qui arrivent dans cet immense lac salé, phénomène physique auquel les savants n'ont encore pu donner une solution plausible.

D'autres qu'on peut expliquer, mais qui n'en sont pas moins surprenants, étonnent même l'imagination la moins enthousiaste.

Une forte odeur de naphte avertit le voyageur du voisinage de la mer Caspienne. Si, par une obscurité complète, par une de ces soirées où l'on entend à peine le bouillonnement que fait le gaz de naphte en s'échappant du fond des eaux, on sillonne, sur une embarcation, ces flots phosphorescents, on peut, en jetant une poignée d'étoupes en feu, enflammer les eaux sur lesquelles on navigue. On se voit aussitôt enveloppé de flammes inoffensives qui vous éclairent d'une vive lueur et qui s'allument sur une étendue d'une trentaine de mètres. En répétant l'expérience, en se portant un peu plus loin et en multipliant les feux, on finit par se trouver au milieu d'un immense lac de feu sur lequel on se promène impunément.

Ces feux s'alimentent l'un par l'autre jusqu'à ce qu'il plaise au vent de venir les éteindre, ce qui, quelquefois, se fait attendre un mois entier.

ANNONCES NOUVELLES.

Société St. Jean-Baptiste, Section Notre-Dame.—E. J. Langevin et Elz. LaMontagne, Secrétaires.

Transport de Bureau.—Duval et Taschereau, Avocats.

Emploi demandé comme Instituteur.

Marchandises à un grand sacrifice, au N°. 38, Rue St. Jean.

Commerce et Navigation.

IMPORTATIONS.

—15 juin.—

Par le brick Minnehaha, Lewis, de Glasgow—2135 barres et 340 paquets fer à ordre ; 831 barres et 40 paquets à S A Myrand ; 1 morceau de plomb, 2 boîte, 48 paquets tuyaux, etc., pour la Compagnie du Gaz ; 557 tuyaux et 8 paquets à P Peebles ; 400 tonnes fer à Ross et Cie.

IMPORTATIONS À QUÉBEC PAR LE CHEMIN DE FER GRAND TRONC.

—14 juin.—

1 boîte à T Andrews ; 9 ballots, 1 rouleau et 1 boîte à R Blakiston ; 24 ballots à E et N Proulx ; 6 do à W Hunt ; 11 do à Blakiston et Lapointe ; 1 do à L Parant ; 8 boîtes thé à W C Henderson ; 50 boucauts sucre et 10 boîte à Lane, Gibb et Cie., 1 caisse à A Laurie et Cie., 2 boucauts à S J Shaw ; 1 do à Goodwin et Frères ; 1 boîte à J Foley ; 2 do à F Guay ; 4 do à Ellison et Cie. ; 5 boucauts tabac à H J Noad et Cie. ; 2 boucauts à P Peebles.

BUREAU DU SURINTENDANT DES MESUREURS DE BOIS.

QUÉBEC, 15 juin 1860.

État comparatif des Bois de Charpente, Douves, Mâts, Beauprés et Epars, mesurés et inspectés jusqu'à cette date :

	1858.	1859.	1860.
Pin Blanc.....	1,887,623	2,078,458	2,008,369
Pin Rouge.....	6,268	19,417	34,200
Chêne	97,186	338,669	181,904
Orme.....	96,908	377,555	284,637
Frêne	66,264	173,696	33,038
Pruche.....	4,095	7,412	2,083
Noyer	706	967	762
Tamarac	98,425	88,689	91,216
Bouleau et Erable	76,917	244,703	497,116
Mâts et Beauprés	0	16 pcs.	54 pcs.
Espars.....	0	0	0
Douves March....	51,0.3.10	277.2.2.11	172.6.1.2
" W. I.....	145.6.2.24	523.4.1.12	316.6.0.7
" Tonnes ..	0	0	0

W. QUINN,
Surintendant.

État comparatif des arrivages et tonnages au Port de Québec, durant les années 1859 et 1860, jusqu'au 15 juin de chaque année :—

1859.....	315 Vaisseaux.....	174,243	Ton.
1860.....	508 Vaisseaux.....	270,157	Ton.
Plus cette année.....	193 Vaisseaux.....	95,914	Ton.

Port de Quebec.

ARRIVAGES.

—15 juin.—

Barque Lord Riversdale, 18 d'avril, d'Alicante, à H Fry, lest.

Brick Minnehaha, 5 mai, de Glasgow, do fer.

—17 juin.—

Barque Eliza Ann, 15 mai, de Liverpool, à Gilmour et Cie., lest.

—Rubin, 17 do de St Vincent, à R Dobell, do.

—Canmore, 7 do de Swansea, à G B Symes et Cie., charbon.

—18 juin.—

Vapeur Bohemian, 5 juin, de Liverpool, à G Symes et Cie., cargaison générale.

EXPÉDIÉS.

—15 juin.—

Vaveur Nova Scotian, Liverpool, G B Symes et Cie.
Barque Port Glasgow, Tulloch, do.
—Czar, Dundee, do.
—North America, Grimsby, E Burstall et Cie.
—Liverpool, Grangemouth, do.
—Effingham, Hull, C E Levey et Cie.
—Columbus, Londres, do.
—Medora, Hull, do.
—Jane Lowden, Truro, do.
—Ugland, Hull, do.
—William, Exmouth, do.
—Argo, Port Glasgow, A Gilmour et Cie.
—Acteon, do do.
—Alchymist, Fowey, do.
—Georgiana, Cork, Benson et Cie.
—Ocean Wave, Liverpool, do.
—Wm Vail, do Forsyth, Bell et Cie.
—Tegner, Warren Point, à Ryan et Frères.

Havre du Palais.

ARRIVAGES.

Goëlettes arrivées au Hâvre du Palais, le 15 du courant :—A Dufour, Isle aux Coudres, patates, volailles, avoine et œufs ; H Fournier, Rimouski, bois de corde, sucre, œufs, beurre, cochon, vache et taureau ; E Roy, Baie St Paul, œufs, volailles, beurre et bois ; R Lavoie, St François, do ; L Pilot, Baie St Paul, bois de corde, volailles, œufs, beurre, etc. ; G Caouette, l'Islet, patates, bœuf, bois, guénilles, etc. ; E Levêque, Baie St Paul, bois ; I Boucher, St Joachim, do ; N Tremblay, Isle d'Orléans, patates, volailles et beurre ; D Asselin, do patates, avoine, etc. ; J Poulise, Ste Anne, foin ; N Moreau, l'Islet, patates et bois ; G Nairon, St Roch, madriers, bois et patates ; J Guay, Isle d'Orléans, poisson ; T Paré, Ste Anne, bois ; S Paré, do bois et patates ; A Bouchard, St François, bois ; J Marquis, Isle d'Orléans, poisson frais ; J Gravel, Chateau, bois et œufs ; G Fortier, Ste Anne, bois et harengs ; L Fortier, bois ; U Bouchard, Isle aux Coudres, bœufs, volailles, patates, œufs et avoine ; P Vaillancourt, Isle Verte, harengs ; M Bernier, Cap St Ignace, bois, beurre, œufs, volailles, etc. ; J Dussault, Ecureuils, avoine, beurre et bœufs ; P Cloutier, Chateau, bois ; L Moreau, St Antoine, bois ; L Martel, slabs.

Noms des goëlettes qui sont entrées le 16 du courant :—A Simard, Baie St Paul, bois de corde ; L Tremblay, Malbaie, bois ; J Tremblay, do bois ; G Duguay, do ; Z Lachance dit Jolicœur, patates ; A Rhéaume, Chateau, pierres ; R Boily, Baie St Paul, bois ; J Lemaie, Lotbinière, do ; J B Lemai, St Roch, bois, briques et patates ; A Gosselin, slabs.

Etat comparatif du nombre des Émigrés arrivés à Québec, jusqu'au 16 juin, durant les années 1859 et 1860 :

	1859.		1860.	
Départ.	Chamb.	Entrep.	Chamb.	Entrep.
Angleterre.....	309	1216	290	2054
Irlande.....	4	310	0	236
Ecosse.	29	200	23	261
Allemagne.....	6	383	0	109
Norvége	18	584	28	1162
Des Ports d'en Bas.	0	0	0	0
Total	366	2693	*341	*3822

* Par les steamships. 2547 } 4163
" Navires Marc.. 1616 }

Augmentation ... 1104

A. C BUCHANAN,
Agent en Chef.

Bureau de l'Émigration du Gouvernement,
Québec, 16 juin 1860.

Nouvelles Maritimes.

Capit. Gray, de la barque Devon, de Liverpool, rapporte avoir rencontré le navire Général Barry, en route pour Cork, 45 lat. 45 long., le Ward Chipman, à la Grosse Isle, et le Nangasaki, est échoué sur les rochers dans la traverse.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

16 juin 1860.

L'Islet.—Vent d'Est, 5 vaisseaux ont passé aujourd'hui ; 14 sont à l'ancre à l'Isle aux Grues, et le vapeur Nova Scotian, a passé à 1.30, en route pour Liverpool.

Rivière-du-Loup.—Clair et chaud, vent N E, 14 vaisseaux sont en vues, la plus grande partie sont à l'ancre. Une barque suédoise s'est échouée sur les battures à l'Eau de Vie.

Pointe aux Pères.—Temps clair, 5 vaisseaux ont passé aujourd'hui.

(Par le Niagara.)

(Extrait du London Shipping & Mercantile Gazette, depuis le 31 mai jusqu'au 2 juin inclusivement.)

VAISSEAUX PARTIS POUR QUÉBEC.

Edward, Minerva, John Barbour, Merchant, Advice, Marchmont, Epaminondas, Arthur, Maud, Gertrude, Erin, Albertine, Vickingen, Kalmia et Rubin.

Liste des passagers arrivés ce matin, de Liverpool, par le navire à vapeur Bohemian.—MM Mortmier, Rameau, S Fisher, Newcomb, W Newcomb, Peele, Col Shutter, Dr Fisher, W Goodchap, Burns, Howell, Strachan, Torrance, McGrath, C McKenzie, T Henry, Patterson, Erlenback, H Hutchins, J B Woodbury, Capit Collins, R S Mills, Fitzgerald et W Scott ; Mmes Fisher, Newcomb et servante, Vivian et enfant, Hudson et 1 enfant, Peele, McGrath, Gartin, Strans et 3 enfants ; Dlles Fisher, Grant, 4 Newcomb, Johnstone, Bonsfield, Barlee, Bortie et Clarke.—Total 49 passagers de chambre et 100 d'entrepont.

Les pilules et l'onguent d'Holloway seront vendus avec garantie, attendu qu'il y a de ces articles falsifiés en circulation. Regardez aux lettres " Holloway, New-York, and London," qui apparaissent en lettres demi transparentes sur chaque famille de la carte de direction enveloppant chaque boîte ou chaque fiole.

MOUVEMENTS DES VAPEURS OCEANIQUES.

VAISSEAUX À ARRIVER.

PARTIS DE		POUR	
Fulton.....	Southampton....	New-York	27 juin.

PARTIS DE		POUR	
Africa.....	New-York.....	Liverpool.....	20 juin.
North Briton.	Québec.....	Liverpool.....	23 juin.
Niagara.....	Boston.....	Liverpool.....	27 juin.
Arago.....	New-York.....	Hâvre.....	28 juin.
Bohemian.....	Québec	Liverpool.....	30 juin.
Asia	New-York	Liverpool.....	4 juil.
Canadian.....	Québec	Liverpool.....	7 juil.

Les Malles pour la Californie sont fermées au Bureau de Poste de Boston, à 2 heures de l'après-midi, le 4 et le 19 de chaque mois, et sont transportées par les bateaux à vapeur laissant New-York le 5 et le 20. La Malle de terre pour la Californie laisse St. Louis tous les LUNDIS et JEUDIS à 8 heures du matin. Les lettres destinées à cette Malle doivent être endossées : " Malle de terre voie St Louis."

La Malle par l'intérieur est close à Londres et dépêchée de cet endroit.

Pour Bombay, le 3 et le 18 de chaque mois, par voie de Marseilles, le 12 et le 27, par voie de Southampton.

Pour Calcutta, le 3, le 10, le 18 et le 26 de chaque mois, par voie de Marseilles ; le 4, le 12, le 20 et le 27, par voie de Southampton.

Pour Penang, Singapore et Chine, le 10 et le 26, par voie de Marseille, le 4 et le 20 par voie de Southampton.

Pour l'Australie, le 12, par voie de Southampton, le 18, par voie de Marseilles.

Si quelques unes de ces dates tombent le dimanche, les Malles par Marseilles partent le soir suivant ; et les Malles de Southampton, le matin précédent.

Certificats des personnes respectables concernant les Lozenges pour Vers de Fellow.

On m'adresse beaucoup de demandes de vos Lozenges pour les Vers Voulez-vous m'en envoyer une gross immédiatement, car j'en ai manqué pendant quelque temps, et tout le monde en demande et on ne peut s'en procurer ici.

AVERY B. PIPER,
Bridgetown, N. E.

Notre provision de Lozenges s'est vendue depuis quelque temps ; ces Lozenges jouissent d'une grande réputation ici, et ils surpassent indubitablement tous les remèdes contre les Vers.

REMCIMAN et RANDOLPH,
Bridgetown, N. E.

Lozanges de Fellow pour les vers, à vendre chez tous les Apothicaires.

JOHN MUSSON et Cie.,
6 avril 1860. 1m Agents.

Mme. Winslow.

Une nourrice expérimentée et une femme médecin a un Sirop calmant pour les dents des enfants, qui facilite grandement le percement des dents en adoucissant les gencives et en prévenant toute inflamation—il fera disparaître les douleurs, et règle le bon fonctionnement des boyaux. Mères, procurez-vous du Sirop calmant, vous vous en trouverez bien ainsi que vos enfants. Parfaitement sûr dans tous les cas. Voyer l'avertissement dans une autre colonne.

Décès.

En cette ville, le 16 courant, à l'âge de 14 mois, Alexandre, fils de J. F. Pellant, écuyer.

SOCIÉTÉ

ST JEAN-BAPTISTE.

IL y aura une ASSEMBLE'E des MÉMBRES de la SECTION NOTRE-DAME, CE SOIR, LUNDI, le 18 JUIN, à 7½ heures, dans la SALLE de l'INSTITUT-CANADIEN, pour adopter les mesures nécessaires à la célébration de la FÊTE PATRONALE de la société.

Par ordre,
EDOUARD J. LANGEVIN,
ELZEAR LAMONTAGNE,
Secrétaires S. N. D.
18 juin 1860. a 119

DUVAL ET TASCHEREAU,
AVOCATS.

ONT transporté leur bureau, au N°. 14, Rue Haldimand, Haute Ville.
18 juin 1860. c 120

UN INSTITUTEUR muni de diplôme d'École Modèle, enseignant le Français, l'Anglais, le Latin, la Musique Vocale et Instrumentale, jouant l'Orgue, etc., depuis plusieurs années : disponible en juillet. S'adresser à ce bureau.
18 juin 1860. 121

AUTRES
MARCHANDISES
À UN
GRAND SACRIFICE
AU MAGASIN
DE FEU
JAMES HEWITT.

30 CAISSES de MARCHANDISES viennent d'être ouvertes, contenant toute espèce de variété de Marchandises communes et de fantaisie,
Shirtings, Toile, Toile à serviettes,
Couvertures, Draps, Couvre-pieds,
Tapis de Table, Serviettes, etc.,
Bas, Gants, Sous vestes,
500 Mantes de Soie, de 4s. 9d.,
250 do au-dessous du prix coûtant,
Au delà de 750 robes de mousselines de 2s. 10½d.
500 do à falbalas, très bon marché,
120 douzaines Parasols, soie, de 1s. 4½d., et plus.

LE DEPARTEMENT DES MESSIEURS est digne de leur attention et se compose comme suit : Chemises, Sous-Veste, Chaussons, Attaches, Mouchoirs, Draps Superfins, Tweeds, Drils d'Eté, Habits, etc.

TOUT AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.

No. 38,
PORTE SAINT-JEAN.
18 juin 1860. 1m 88-122

PERDU.—A partir de chez MM. CRÉMAZIE, à aller chez MM DUGAL et FRÈRES, une bourse contenant 20 à 22 PIASTRES. La personne qui la remettra au bureau de ce journal, sera généreusement récompensée.
15 juin 1860. c 116

CIRQUE
DE
LEVI J. NORTH
SERA MONTRÉ A
QUÉBEC.

LUNDI, 18 JUIN 1860,
POUR
UNE SEMAINE.
Sur le lot en dehors de la Porte St. Louis.

DEUX REPRESENTATIONS PAR JOUR.

LE grand Tournoi équestre composé des meilleurs Cavaliers et Cavalières, Acrobates, Gymnastes, Contortionnistes, Equilibristes, etc.

—AUSSI—

Une des plus belle collections dans le monde, de Chevaux, de Poney, de Mules exercés à la dance et à toutes sorte de jeux.

Cette compagnie a un assortiment nouveau de HARNAIS, de GARDE-ROBE, de propriété PARAPHERNALES, etc., désignée et conduite comme la troupe équestre de première classe de 1860.

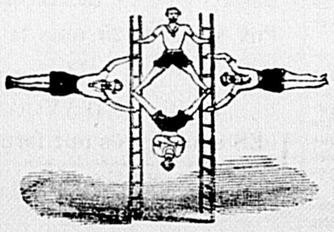

La troupe renferme les plus grands talents :

J. L. North, A. Levi, H. Cline, Dlle. Castella, M. Du Bach, Bob Smith, M. Hazlett, W. Taylor, M. Whitney, M. Burroughs, F. Whitaker, Maitres Whillie, G. North, H. North, Rogart, Coyle, John et F. Whitaker.

LE CÉLÈBRE CHEVAL DANSANT

TAMMANY,
SERA INTRODUIT PAR
M J L NORTH.
Aussi le cheval de jeu favori des Dames

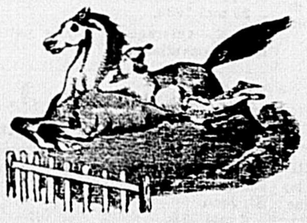

SPOT BEAUTY

Le bouffon BOB SMITH, introduira la plus petite mule du monde, " SAMMY."

Mlle. CASTELLA fera sa GRANDE ASCENSION sur une CORDE, à DEUX heures de l'après-midi, avant le commencement de la représentation.

Grande représentation pour les familles à 2 heures P. M.

Représentation du soir à 8 heures.

☞ Une attention spéciale sera donnée aux dames accompagnées de leur famille.

☞ Boîtes d'admission 50 cents ; Parterre 25 cents.

PAS DE DEMI-PRIX.
11 juin 1860. 111

Fonderie de Caracteres, d'Imprimerie de New-York,
63 & 65 BEEKMAN STREET.
CHAS. T. WHITE & CO.

Caracteres pour imprimer des Livres, des Journeaux, des impression de ville et Caracteres de Fantaisie ;

Bordures, Ornements, filets en cuivre ; Presses, Chassis, Cases, Galleys, Encre, &c.

À VENDRE À DES PRIX RAISONNABLES.

Les imprimeurs de ce pays se sont servis de notre " Métal perfectionné," et ils ont déclaré unanimement qu' aucun autre métal ne pouvait être comparé au nôtre sous tous les rapports. Nous employons exclusivement ce métal pour la fonte de nos caractères.

Un livre Spécimen sera envoyé sur demande, aux imprimeurs qui désirent nous faire des commandes, ainsi qu'un détail de tous les articles necessaires pour une Imprimerie.

Cette annonce est composée du nouveau Petit Texte (Brevier) recemment introduit.
13 juin 1860. 115

FRENETTE, BILLY et MONTAMBAULT, AVOCATS, Haute-Ville, N°. 8, Rue St. Louis, Québec.
14 décembre 1859. 3m 5

J. B. PLAMONDON,
AVOCAT.
BUREAU N°. 43, Rue Saint-Joseph, St. Roch, près la Rue du Pont. Dans la maison de M. MICHEL MONTIGNY, en face de celle occupée par W. LAUNIÈRE, écr., N. P.
11 mai 1860 12m 70

J. B. ROLLAND & FILS.

SERMONAIRES.

SERMONS pour tous les Dimanches de l'année par St. Alphonse de Liguori, précédés d'une lettre du St. sur la prédication, 1 vol. in-12, broché..... 60

COURS d'INSTRUCTIONS PASTORALES sur les Epitres et sur les Evangiles des Dimanches et des Fêtes de l'Année Ecclésiastique, par l'Abbé Villy, 2 vol, in-8, broché..... 1 50

Idem, relié..... 2 25

SERMONS du Père Chs. Trey de Neuville, avec l'analyse de chaque sermon et une notice sur l'auteur, 8 vol. in-12, broché..... 2 75

INSTRUCTIONS ECCLÉSIASTIQUES, où l'on tâche de faire connaître l'essence, la dignité et la sainteté du clergé, par M. le Lautage, 3 vol. in-12, relié.....

INSTRUCTIONS PASTORALES sur les Epitres de tous les Dimanches et Fêtes de l'année et tous les jours du Carême à l'usage du clergé et des fidèles, par M. Raquin, 2 vol. in-12, broché 1 50

A vendre chez
J. B. ROLLAND et FILS,
Libraires, Montréal.
1er juin 1860. c 64

LE CONSEILLER
DES
DAMES ET DES DEMOISELLES
JOURNAL D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE
ET DE
TRAVAUX A L'AIGUILLE.
Rédigé par les sommités Littéraires et Artistiques.

TOUS LES ABONNEMENTS PARTENT DU PREMIER NOVEMBRE.

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.

TOUTES les abonnées de la 13e année du journal recevront avec le premier numéro, à titre de prime,

LE BAZAR FÉERIQUE,

grand ouvrage composé de patrons, de modèles, de fleurs et de dessins de toutes sortes, utiles à toutes les Dames et Demoiselles

Sommaire du premier numéro de l'Année.

1. Chronique du mois, par EUGÉNIE DE LONGUEVILLE
2. L'Eglise des Invalides, par B. JOUVIN.
3. Les bienfaiteurs de l'humanité (Belzunce), pa. A. DUBOIS.
4. Modes, par BLANCHE DE SÉRIGNY.
5. Petits travaux de Dames : Abat-jour en tapisserie ; Porte-allumettes ; Passementerie ; Frange au crochet ; Dent de la frange ; Tableau à l'aquarelle.
6. Explication de la gravure de Modes.
7. Explication de la planche de Manteaux.
8. Explication de la planche de Tapisserie.
9. Explication de la planche de Broderies.

Les abonnées recevront avec ce numéro :

1° ***Une feuille de broderie double format*** (dessins de M BORDES.)
2° ***Une planche de Patrons*** pour la saison d'hiver.
3° ***Une gravure de Modes*** coloriée.
4° ***Une gravure de confections et costumes d'hiver.***
5° ***Une planche de Tapisserie*** coloriée.
6° ***La petite Jardinière*** (aquarelle).
7° Au verso de la grande feuille de broderies (***Petits travaux***).
8° ***Le Messager***, quadrille par A. DUBOIS.
9° ***L'Enfant du bon Dieu***, romance par MARC CHANTAGRE.
10° ***Leonora***, scottisch par A. DECOMBES.
11° ***Clara***, polka-mazurka, par DURAND.

Les abonnées recevront dans le courant de l'année :

Des aquarelles, des sépias, quarante feuilles de musique inédite, douze gravures de modes, deux gravures de lingerie, des planches de tapisserie coloriée, quinze cents dessins de broderie, douze feuilles de patrons (grandeur naturelle) pour Dames, Demoiselles et enfants, des gravures sur acier, des planches de costumes, etc., etc.

Tous les *dessins* de *broderies* sont exécutes par M. BORDES ; tous les *petits travaux de dames* sont dessinés et expliqués par Mme. CAROLINE EMIKUX FOURBET ; tous les *dessins de tapisserie coloriés*, les *aquarelles* et les *sépias* sortent des ateliers de MM. FORMSTECHER frères ; tous les *patrons* sont fournis par les premières maisons de Paris, qui, par une faveur toute spéciale, veulent bien les livrer au journal aussitôt que la mode les a indiqué.

Le Conseiller des Dames et des Demoiselles, fondé en 1847, a vu chaque année grandir son succès. La régularité de son service, la moralité et l'utilité de sa rédaction et ses constants efforts pour satisfaire ses abonnées, l'ont placé au premier rang parmi les journaux de la spécialité.

Prix de l'Abonnement—25 CHELINS PAR AN, invariablement payables d'avance.

On s'abonne à Québec, chez
J. T. BROUSSEAU,
13 avril 1860. Agent pour le Canada.

MAGASIN des Imprimeurs et des relieurs, 29 et 31, Gold Street, New-York.

MANUFACTURES :—Sur les rues Broome, Sheriff et Columbia, N.-Y., et sur la rue Foundry, Boston, Mass.

Les soussignés manufacturent des CYLINDRES SIMPLES et DOUBLES et MACHINES A IMPRIMER, *TYPE REVOLVING*, PRESSES À CHARIOT et à PLATEAU, et à JOB, (*Patentées d'Adam.*) PRESSES À BRAS et À CARTE, PRESSES HYDRAULIQUES avec des cylindres de fonte, presses à presser de différentes espèces, châssis, fourniture, cases, porte-cases, règles de cuivre, composteurs, et tous les articles en rapport avec la typographie, planches de cuivre, et planches de pierre lythographique, matériel de reliure, matériel pour stéréotyper et électrotyper, toujours en main ou fournis sous court délai.

Un nouveau catalogue, contenant plans et des descriptions de plusieurs machines nouvelles, qui n'ont pas encore paru dans des catalogues, avec directions pour s'en servir, etc., et autres utiles informations, est maintenant sous presse et sera envoyé, lorsqu'il sera imprimé, à ceux qui donneront leur adresse.

R. HOE ET CIE.,
New-York, et Boston, Mass.

Les éditeurs de journaux peuvent insérer cet avertissement trois fois dans leur journal, avec cette note, en tout temps d'ici à six mois, mais non après ce temps, pourvu qu'ils achètent à nos manufactures des caractères et du matériel pour quatre fois le montant de leur bill, et qu'ils nous envoient aussi une copie de leur journal qui contient l'annonce.
6 mars 1860. 21

DÉPARTEMENT
DES
TRAVAUX PUBLICS
DU
CANADA.

QUÉBEC, 1er juin 1860.

DES soumissions seront reçues à ce Département jusqu'au PREMIER OCTOBRE 1860, pour l'achat d'un ou de tous les bateaux à vapeur suivants, propriété du gouvernement provincial, savoir :

1—QUEEN VICTORIA. NAPOLÉON III.

Puissants navires à vapeur, remorqueurs à hélice et en fer, construits par Napier, de Glasgow, en 1856, avec engins oscillatoires d'une force nominale de 300 chevaux et d'une force effective de 750 ; tonnage 495 tonneaux, 16 pieds de cale ; 30 pieds de baux et 173 pieds de longueur en tout. Ces navires à vapeur sont parfaitement en ordre, et munis de tout ce qui est nécessaire.

3—LADY HEAD.

Navire à vapeur à hélice et en fer pour passagers et fret ; construit par le même constructeur en 1857 ; d'une force nominale de 150 chevaux, et d'une force effective de 250 ; tonnage 299 tonneaux ; 13 pieds de cale ; 24 pieds de baux et 151 pieds de longueur totale. Parfaitement en ordre et muni de toute chose nécessaire.

4—ADVANCE.

Bateau à vapeur à roues à palettes, en bois, construit en 1855 ; d'une force nominale de 90 chevaux et d'une force effective de 175 ; tonnage 373 tonneaux ; 26 pieds de baux ; 164 pieds longueur totale ; en bon ordre et condition.

5—ADMIRAL.

Bateau à vapeur en bois, à roues à palettes ; d'une force nominale de 72 chevaux et d'une force effective de 125 ; tonnage, 289 tonneaux.

L'acheteur devra payer ¼ du prix d'achat sur l'exécution du contrat, et le reste en trois versements, avec intérêt.

Des sûretés à la satisfaction du Commissaire, tant sur les navires qu'autrement, seront requises. Une des conditions de la vente sera que l'un ou l'autre des trois navires en fer restera un an dans les eaux canadiennes.

On obtiendra en s'adressant à ce département d'amples particularités sur les navires et les conditions de vente.

JOHN ROSE,
Commissaire des Travaux Publics.

13 juin 1860. f 113

BOIS ET FORETS.

Département des Terres de la Couronne.

QUÉBEC, 31 mai 1860.

AVIS est par les présentes donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, par un ordre en date du 29 courant, pourvoir au mesurage du bois taillé avec obèle, ou de forme octogone comme suit :

Premièrement.—Le mode de mesurage qui sera adopté—La largeur et l'épaisseur extrêmes de chaque morceau devront être prises au point de mesurage, mesurant aussi des obèles et établissant une moyenne d'icelles ; la quantité représentée par les quatre obèles devant être déduite du contenu entier (tel que calculé en prenant les largeur et épaisseur extrêmes et la longueur,) de manière à obtenir le contenu solide du morceau.

Deuxièmement.—Les tables que l'on devra adopter seront celles qui ont été compilées par Mr. John Quinn, lesquelles sont calculées de manière à pouvoir s'appliquer au mode de mesurage ci-dessus.

Troisièmement.—La baguette servant à mesurer aura 40 pouces de longueur, avec deux bras de 8½ pouces de longueur, dont l'un sera fixé à un bout, et l'autre immobile ; les deux bras, de même que la baguette elle-même, devront être gradués en pouces, et le bras mobile devra être arrangé de façon à pouvoir toujours être à angles droits avec la baguette elle-même. On devra se servir de cette baguette de concert avec les instruments maintenant en usage, ou tels autres instruments ou baguettes pour les petites obèles que le surintendant des mesures de bois pourra juger convenable.

ANDREW RUSSELL,
Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne.

13 juin 1860. f 114

MAISON DE PENSION. — Le soussigné informe le public qu'il a ouvert une maison de pension à St. Paschal tout près de la Station où les voyageurs seront servis avec soin et à des prix modérés.

CHARLES BLONDEAU,
St. Paschal.

6 juin 1860. 1m—p 109

INVITATION.

LE public est respectueusement invité à venir voir les SUPERBES PIANOS venant d'arriver d'Allemagne, des manufactures des SCHEIDMAYERS et autres, dont les soussignés disposeront à des conditions faciles.

Des certificats de leur qualité seront soumis.

Pianos de seconde main pris en échange.

E. LARUE et Cie.,
23¾, Grande Rue St. Jean.

6 juin 1860. c 108

Bols à Lait.

100 PANIERS de BOLS à LAIT à vendre par les soussignés, rue Arthur, près de la Nouvelle Douane.

—AUSSI—

Un assortiment complet de FAIENCE assortie : Service à thé, à Déjeûner, à Dîner, et à Toilette richement décoré, portant l'impression du Castor, avec motto canadien.

HENRY HOWISON & Cie.

28 mai. 1860. 94

GOMME de SAPIN.—Le soussigné donnera le plus haut prix pour la bonne GOMME de SAPIN.

JOS. ED. HALLÉE.
Coin de la rue St. Joseph et St. Roch.

25 mai 1860. 2m 92

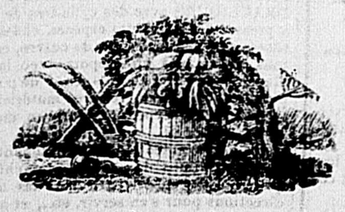

L'Exposition Provinciale Agricole de Québec.

AURA lieu à l'époque de la visite du PRINCE de GALLES. S'adresser pour la liste des prix, blancs d'entrée, etc, aux Sécrétaires de toutes les Sociétés d'Agriculture de Comté ainsi qu'au Sécrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Montréal.

J. PERRAULT,
Secrétaire de la Chambre d'Agriculture et de l'Association Agricole du Bas-Canada.

11 juin 1860. 20f 112

MME. WINSLOW,

Une nourrice expérimentée et une femme médecin, attire l'attention des Mères sur son

SIROP CALMANT,
Pour le Percement des Dents des Enfants,

qui facilite considérablement le percement des dents, en adoucissant les gencives, et en prévenant toute enflamation—il fera disparaître les DOULEURS, et les SPASMES, et

Règle surement le bon fonctionnement des Boyaux.

Mères procurez vous en, et la santé de VOS ENFANTS ET VOTRE PROPRE SANTÉ S'EN TROUVERONT BIEN.

Nous avons fait et vendu cet article depuis plus de 10 ans, et nous pouvons dire avec confiance et vérité, ce que nous ne pouvons dire d'aucune autre médecine. Jamais il n'a manqué de produire son effet, lorsqu'on s'en est servi à temps. Nous n'avons jamais entendu personne de ceux qui s'en sont servi, s'en plaindre. Au contraire tout le monde en est satisfait, et parle en termes très favorables de ses effets magiques et de sa vertu médicale. Nous parlons avec connaissance de cause, après 10 ans d'expérience, et nous engageons notre réputation pour la vérité de ce que nous affirmons. Presque toujours, lorsque l'enfant souffre et est faible, une dose de Sirop le rendra bien 15 à 20 minutes après l'administration de la dose.

MADAME WINSLOW SIROP CALMANT.

Cet précieuse préparation est la prescription d'une des nourrices les plus expérimentées et les plus habiles de la Nouvelle Angleterre, et n'a jamais manqué de produire ses effets, dans des

MILLIERS DE CAS.

Il n'a pas pour seul effet d'éloigner les douleurs de l'enfant, mais il fortifie son estomac et ses boyaux, corrige les acidités, et donne du ton et de l'énergie à tout le système. Il fait presqu'instantanément disparaître les

COLIQUES et les VENTS, prévient les CONVULSIONS

qui, si elles ne sont pas soignées immédiatement, donnent la mort. Nous croyons que c'est le plus sûr remède du monde, dans tous les cas de dyssenterie et de diarrhée chez les enfants, soit que ces maladies viennent du percement des dents ou d'autres causes. Nous dirons à toutes les mères qui ont des enfants souffrants d'une douleur quelconque—que vos préjugés ou ceux des autres ne vous empêchent pas de donner à vos enfants un secours sûr—oui absolument sûr.—Des directions accompagnent chaque bouteille. Il n'y a de sûr que celui qui porte le fac-simile de *CURTIS & PERKINS*, New-York, sur l'extérieur de l'enveloppe.

POUR LE PERCEMENT DES DENTS DES ENFANTS.

A vendre chez tous les droguistes par tout le monde.

Bureau principal, N°. 13, Rue Cedar, New-York.

Prix seulement 25 cents la bouteille.

14 octobre 1859. 12m 22

BUREAU D'AVOCAT.

LES soussignés ont formé société comme avocats sous les noms et raisons de CANNON et CASGRAIN, et établi leur Bureau, rue du Parloir, No. 2 près du Couvent des Ursulines.

CANNON et CASGRAIN.

L. A. CANNON,
O. A. CASGRAIN.

30 mai 1860. 4m. 97

Changement de Domicile.

SAMUEL J. SHAW, a transporté son domicile au N°. 7, Rue St. Jean, cinq porte plus bas que le magasin qu'il occupait ci-devant.

7 mai 1860. 65

AVIS.—Reçus par le vapeur "Anglo-Saxon," des CHAPEAUX d'ETE, RUBANS, PLUMES, LACETS et SOIES. Articles de nouveautés attendus par chaque steamer Canadien.

B. JACOBS.

25 mai 1860. 53

N. B.—Ouvrage en paille nettoyés et mis à la mode nouvelle.

Succession de J. Hewitt.

TOUTES les personnes endettées à la dite succession sont priées de payer immédiatement, et toutes réclamations contre la dite succession peuvent être envoyées au bureau, Porte St. Jean.

7 mai 1860. 67

SUCCESSION DE FEU DR. BLANCHET.

AVIS.

TOUTES les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu JEAN BLANCHET, en son vivant CHIRURGIEN, de la Cité de Québec, sont priées de présenter leurs comptes, et toutes celles endettées envers la susdite succession sont aussi requises de s'adresser et de payer au soussigné.

H. BLANCHET.

22 juillet 1859. 20

A VENDRE.—Une TERRE située au second rang de Saint-Raphaël, Comté de Bellechasse, contenant un arpent huit perches et demie de front sur vingt huit arpents de profondeur, ancienne propriété de Sieur P. R. MARTINEAU, prix modéré. S'adresser à Québec, à

LEBLANC, HARDY et PARE.

26 mars 1860. 48

A VENDRE.

UNE MAISON en PIERRE, à TROIS ÉTAGES, et DEUX HANGARS, situés dans le Faubourg St. Jean, Rue St. Jean, ces bâtiments appartenant ci-devant à feu JOSEPH CRETE.

—AUSSI—

DEUX EMPLACEMENTS situés dans le Faubourg St. Jean, Rue Saint-Gabriel. Conditions faciles. S'adresser à

ANGELE CRETE.

19 mars 1860. 3m 49

AVIS.

TOUTES personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu M. JOSEPH CRETE, en son vivant de cette ville, ainsi que celles qui lui doivent, sont priées de régler leurs comptes, le plus tôt possible.

ANGELE CRETE,
Faubourg et Rue St. Jean.

16 mars 1860. 3m 50

SUCCESSION DE FEU

J. HEWITT & Cie.

VENTE DE NOUVELLES

MARCHANDISES SECHES

A UN

Grand Sacrifice.

LES DETAILLEURS, les MARCHANDS, les HOTELLIERS, les PERSONNES qui tiennent des RESTAURANTS, les personnes qui tiennent des MAISONS de PENSION, et les FAMILLES, devront profiter de cette occasion.

TOUT CE FONDS DE NOUVELLES

MARCHANDISES SECHES

nouvellement importé et considérable, appartenant à la succession susdite, sera offert en vente

A UN

Grand Sacrifice

LUNDI PROCHAIN

LE 21 MAI COURANT.

Comme les transactions vont être arrêtées, rien ne sera réservé, mais tout article sera vendu à une immense réduction, pour vider le magasin.

Le fond comprend toute espèce d'articles de nouveautés pour la saison,

Y COMPRIS SOIXANTE-QUATRE CAISSES

DE

Marchandises Nouvelles,

(NON ENCORE DÉBALLÉES)

QUI SERONT VENDUES SANS EGARD AU PROFIT.

Pour empêcher tout malentendu nous avertissons le public que la vente ne se fera que pour

ARGENT COMPTANT.

Les acheteurs en gros seront admis de 8 à 9 A. M. Le magasin sera ouvert à 10 A. M., et fermé à 7 P. M., durant la vente.

Les personnes endettées à la succession sont priées de payer immédiatement.

No. 38,

Porte Saint-Jean.

23 mai 1860. 1m 88

ACADEMIE
DU
COMMERCE ET EE MATHEMATIQUES,
No. 11, RUE BUADE.

D. MALONE, ci-devant Professeur du Collége Ste. Anne pendant neuf ans, informe respectueusement ses amis et le public, qu'il se propose d'ouvrir une ACADEMIE, au lieu ci-dessus mentionné, le 5 SEPTEMBRE prochain, où seront enseignées les branches suivantes :—Lecture,—Ecriture,—Arithmétique,—Grammaire Anglaise,—Tenue des Livres,—Géométrie,—Algèbre,—Mensuration,—Trygonométrie Rectiligne et Sphérique,—Navigation,—Usages des Sphères,—Arpentage,—Levée des Plans conformément au système de l'Ordonnance, et au système d'Arpentage de GUMMERE et de DAVIES.

D. M. s'engage à bien enseigner la calligraphie à des classes de messieurs et dames, en consacrant une heure par jour.

Tout ce qu'on demande des élèves c'est qu'ils sachent lire l'alphabet.

Une ECOLE du SOIR de 7 à 9 heures.

LEÇONS PRIVÉES données.

D. M. ne bornera pas seulement ses efforts à la culture de l'intelligence mais encore à l'enseignement de la morale aux élèves.

CONDITIONS seront connues à l'Ecole.

10 août 1859.

D. M. soumet au public le CERTIFCAT suivant :—

COLLÉGE DE STE. ANNE,
15 juillet 1859.

Monsieur D. Malone a passé ici neuf ans, occupé à l'enseignement de l'anglais. Je puis assurer qu'il emporte avec lui l'affection et le respect de tous les élèves avec la parfaite estime de tous les Prêtres du Collége. Il laisse dans la maison, pour la part qu'il a prise dans l'enseignement, un vide difficile à remplir. Je regrette que des raisons d'intérêt de famille le forcent à s'éloigner de Ste. Anne où il laisse certainement autant d'amis que de personnes qui l'ont connu. Puisse-t-il trouver ailleurs une position analogue à ses talents comme professeur, et digne de toutes les qualités et de toutes les vertus qu'il possède comme parfait gentilhomme, et comme chrétien absolument et invariablement exemplaire.

A. PELLETIER, Ptre., Directeur,
Supérieur *pro tempore.*

14

EDUCATION.

Académie privée et de première ligne

dirigée par **M. EAST.**

MAISON DE L'ARTILLERIE,
Rue d'Auteuil, H.-V., Québec.

M. EAST prépare les Elèves anglais à entrer dans les Universités d'Oxford et de Cambridge ; dans les colléges militaires et de marine en Angleterre, il les rend capables de subir les examens d'entrée aux Universités du Canada, et propres aux différentes professions qui exigent une éducation supérieure.

ELEVES FRANÇAIS.

Les Elèves français se rendront capables de subir l'examen d'entrée à l'Université-Laval ; pourront entrer dans les Classes supérieures du Séminaire de Québec ; subir l'examen comme Pilotes, Surintendants, Ingénieurs civils, etc, et pourront prétendre aux professions qui exigent des connaissances dans la langue anglaise.

ETUDES COMMERCIALES.

Les Elèves qui désireront se livrer aux études commerciales recevront l'instruction dans chaque branche de l'éducation qui les rendra aptes à embrasser la profession mercantile ; la tenue des livres d'après le système moderne le plus recommandé ; la correspondance commerciale en anglais et en français, le calcul commercial de toute dénomination, l'arithmétique mentale et toutes les méthodes les plus expéditives ; l'arithmétique instrumentale, les calculs géométriques et financiers, etc. ; la géographie commerciale, y compris les importations, exportations, produits, manufactures, etc., etc., de tous les pays.

JEUNES ELEVES.

Les jeunes élèves recevront une instruction soignée dans la branche de l'éducation, qui les rendra aptes à se livrer plus tard aux hautes études du commerce ou des colléges.

Il y aura chaque mois un examen, et le professeur enverra un témoignage, par écrit, des progrès de ses élèves, deux fois par année, aux parents.

CONDITIONS :	*Par quartier.*
Elèves prenant des leçons privées,.....	$10 à $16
" étudiant le Commerce,.....	6 à 12
Pensionnaires.....	$40 p année.

19 août 1859. 12m

ÉTABLISSEMENT
DE
TAPIS DE GLASGOW.

LES soussignés reçoivent maintenant leurs nouveaux patrons de TAPIS de

Bruxelles,
Tapisserie,
Tapis veloute,
Imperial a 3 doubles,
Tapis de Chambre a Coucher,
et Tapis Ecossais, tout laine.

—AUSSI—

Tapis pour Escalier,
Mattings,
Tapis de Hollande,
Kidderminster,
Tapis de Chanvre,
Tapis Peluches,
Rideaux de Damas.
Garniture pour rideaux,
Paillassons, etc., etc., etc.

—ET—

Toiles cirées des meilleures manufactures anglaises et américaines, Corniches de fenêtres, Anneaux, etc. Le tout à vendre à des

Prix très-modérés.

HEWITT et LAIRD,
17 avril, 1860. 19 Porte Saint-Jean.

TAPISSERIE, PEINTURE, etc.

Le soussigné offre en vente plus de 20,000 pièces de TAPISSERIE, propre à des Salons, des Salles à Diner, Chambres à Coucher et Bureaux, etc., et une grande quantité de PAPIER MARBRE et autre PAPIER pour Salles et Corridors.

—AUSSI—

Peintures, Blanc de Céruse, Peinture Noire, Blanche, Rouge, Verte et Jaune, à l'Huile, Couleurs Sèches, Vernis pour Voitures, pour Meubles, etc., Huile de Lin bouillie et crue, Esprits de Térébenthine, Mastic, Vitres, Blanc d'Espagne, etc., etc.

Le soussigné se chargera de faire exécuter proprement et à des prix modérés, des ouvrages de peinture, de poser des vitres, de poser et d'enlever des tapisseries.

SAMUEL CORNEIL,
2 avril 1860. 8 3m 41, Rue St. Jean.

ANT. PAQUET, Marchand de Bois à Commission, No. 22, Rue Ste. Geneviève, Faubourg St. Jean, entre les rues St. Olivier et Latourelle, Québec, informe respectueusement Messieurs les Marchands de Bois des environs de Québec qu'il recevra des Commissions dans cette branche de commerce, à des conditions très raisonnables.

La longue expérience qu'il a dans cette branche, l'assiduité qu'il apporte à ses affaires, lui font espérer que Messieurs les Marchands voudront bien lui accorder leur confiance, et l'honneur de leur patronage.

Il saisit cette occasion pour informer le public en général qu'il doit recevoir au Palais, par les premières goëlettes d'en bas, une quantité considérable de Bois de toutes sortes, comme Planches de toutes qualités, Madriers, &c., qu'il vendra, soit en gros, soit en détail, et à des prix modérés, sur le Quai du Palais, où il se tiendra constamment chaque jour.

Il prie Messieurs les Marchands qui voudront bien le favoriser de leur patronage de lui adresser leurs lettres à sa résidence, telle que mentionnée ci-dessus.

16 avril 1860 51

TRANSPORT DE BUREAU.

P. G. HUOT et A. TOURANGEAU.
Notaires.

ONT transporté leur bureau dans la maison de M Dostie, boulanger, N°. 42, Rue St. Joseph, St Roch, à côté de la Maison de Pompe et Station de Police.

23 mai 1859. 12

Le grand Ambassadeur de la Santé

A

TOUT LE GENRE HUMAIN.

PILULES D'HOLLOWAY.

UN BIENFAIT POUR LES MALADES ?

JUSQU'A la découverte de cette puissante médecine, on avait souffert du manque d'une médecine pure pour les maux et les nécessites de la portion souffrante de l'humanité, d'une médecine exempte entièrement de particules minérales et délétères ; les INESTIMABLES PILULES D'HOLLOWAY sont devenues LE REMÈDE DOMESTIQUE de toutes les nations. Elles ont la vertu de prévenir les maladies aussi bien que de les guérir ; elles attaquent la RACINE ou le GERME de la maladie, et, en éloignant ainsi la cause cachée des maladies rend au système son énergie qui languissait, et assiste la nature dans sa tâche de réformation du système animal.

LA DYSPEPSIE.

Le grand fléau du continent cède promptement ; un traitement de ces pilulles antiseptiques, et les organes digestifs sont remis dans leur état normale sous quelque forme que se présente cette hydre hideuse de maladie, ce remède scrutateur et infaillible la chasse du système du patient.

MALADIES BILIEUSES.

La quantité propre et la bonne condition de la bile est d'une grande importance pour la santé du corps humain ; cette médecine anti-bilieuse chasse, les germes cachés de maladie, et rend tout les fluides et secrétions purs et coulants, améliorant et rétablissant les fonctions vitales du corps.

LES FEMMES MALADIVES

Ne devraient pas perdre de temps à essayer ce remède régulateur et restaurateur, quelque soient leurs maladies ; il peut être employé avec sûreté pour toutes les désorganisations périodiques et autres ; ses effets sont miraculeux

TÉMOIGNAGE IRRÉFUTABLE.

Le témoignage des nations est unanime sur la vertu de ce noble remède, et des certificats en toutes les langues vivantes prouvent l'*irrécusabilité* de leur *mérite intrinsèque.*

Les Pilulles d'Holloway sont le meilleur remède connu dans le monde pour les maladies suivantes :

Asthme,	Maux de tête,
Douleurs d'Entrailles,	Indigestion,
Toux,	Influenza,
Rhume,	Inflammation,
Maux d'Estomac,	Faiblesse intérieure,
Constipation,	Maladies de poumons,
Dypepsie,	Abatement des sens,
Diarrhée,	Pierre et Gravelle,
Hydropisie,	Symptômes secondaires
Faiblesse,	Affections vénériennes,
Fièvre et Fièvre Chaude,	Vers de toute sorte.
Maladies des femmes.	

PRENEZ GARDE !—Pas une de ces Pilules ne sont pures à moins que les mots "Holloway, New-York et Londres," ne se trouvent comme filigrane sur chaque feuille de direction qui entourent chaque vase ou boîte ; on peut voir ces mots en mettant la feuille vis-à-vis la lumière. Une récompense considérable sera donnée à quiconque donnera des informations qui pourraient amener à la découverte des personnes contrefesant ces médecines ou de celles les vendant, sachant qu'elles sont falsifiées.

*** A vendre au laboratoire du Professeur Holloway, 80, Maiden Lane, New-York, et chez tous les Droguistes respectables et Apothicaires par tous le Etats-Unis et le monde civilisé, en boîtes, de 25 cents, de 63 cents et de $1 chaque.

On économise beaucoup en prenant de plus grands lots.

N. B.—Des directions pour guider les patients dans toute maladies sont affichées sur chaque boîte

25 janvier 1860. 12m 6

PILULES CATHARTIQUES D'AYER.

ETES-VOUS MALADE, faible et souffrant ? Avez-vous le système dérangé et des pensées attristantes ? Ces symptômes sont souvent le prélude d'une grave maladie. Quelque accès de maladie s'apprête à fondre sur vous, accès qui peut être arrêté en prenant à tems le remède convenable. Prenez les Pilules d'Ayer et chassez par là les humeurs en désordre ; purifiez votre sang et laissez les fluides se mouvoir sans obstacle afin d'être rendu à la santé. Ces Pilules poussent les fonctions du corps en une vigoureuse activité, purifient le système de toutes les obstructions qui constituent la maladie. Un rhume s'établit dans une certaine partie du corps et obstrue ses fonctions naturelles, lesquelles, si l'on n'y porte remède réagissent sur elles-mêmes et sur les organes environnants, produisant une aggravation générale, la souffrance et la maladie. Tandis que vous vous trouvez dans un tel état et oppressé par de tels dérangements, prenez les Pilules d'Ayer, et voyez combien elles donneront bientôt une nouvelle action au système et vous rendront à une vigoureuse santé. Ce qui est vrai et si apparent dans cette triviale et commune maladie est également vrai dans beaucoup d'indispositions enracinées et dangereuses. Le même effet purgatif les chasses. Causées par de semblables obstructions et dérangements des fonctions naturelles du corps, elles sont rapidement et radicalement guéries par ces moyens. Nulle personne connaissant les vertus de ces Pilules, ne peut négliger de les employer, lorsqu'elle souffre des maux qu'elles guérissent.

Attestation des plus éminents médecins de quelques principales grandes villes, et d'autres personnes bien connues du public

D'un maréchal de transport de St. Louis, 4 fév. 1858.

DR. AYER.—Vos Pilules sont le modèle ou l'essence de tout ce qui est grand en médecine. Elles ont guéri ma petite fille de diverses plaies ulcéreuses aux mains et aux pieds qui, jusqu'à présent avaient été incurables. Sa mère a été gravement affligée de bourgeons et de pustules à la peau et à la tête. Après la guérison de l'enfant, elle a également employé vos Pilules qui ont produit sur elle le même heureux effet.

ASA MORGRIDGE.

Comme Médecine de Famille.

Vos Pilules sont le prince des purgatifs. Leurs excellentes qualités surpassent tout cathartique que nous possédons. Elles sont douces, mais certaines et efficaces, dans leur action sur les intestins, ce qui nous les rend chaque jour de plus en plus inestimables dans le traitement des maladies.

DR. E. W. CARTWRIGHT,
Nouvelle-Orléans.

Mal à la Tête et Estomac Impur.

CHER FRÈRE AYER.—Je ne peux mieux vous exprimer combien de maladies j'ai guéri au moyen de vos Pilules qu'en vous disant que j'ai traité tous mes malades avec des purgatifs. J'ai la plus grande confiance dans un cathartique effectif dans ma lutte journalière avec la maladie, et convaincu que je suis que vos Pilules nous offrent le meilleur que nous ayons, j'apprécie hautement votre remède.

DR. EDWARD BOYD,
Baltimore.

Pitsburg, Pen., 1er Mai 1855.

DR. J. C. AYER.—J'ai à diverses reprises, guéri des plus graves maux de tête toute personne qui peut prendre une dose en deux de vos Pilules. Cela paraît prévenir d'un estomac impur qu'elles n'etteyent immédiatement.

Avec respect, Votre etc.,
ED. W. PRERLE,
Commis du Steamer *Clarion.*

Maladies Bilieuses, affection de Foie.

Vos Pilules sont non-seulement adoptées à leur but comme apéritif, mais je trouve que les effets bienfaisants qu'elles exercent sur la foie sont des plus marqués. Elles ont, dans ma pratique, été plus efficaces par la guérison des affections bilieuses, qu'aucun remède que je puisse mentionner. Je me félicite sincèrement que nous avons enfin un purgatif digne de la confiance de la profession et de celle du public.

THEODORE BELL,
De la Cité de New-York.

Département de l'Intérieur.

Washington, D. C., 7 fév. 1856.

MONSIEUR.—J'ai fait usage de vos Pilules dans ma pratique privée et dans ma pratique d'hôpital depuis que vous les avez confectionnées, et je ne puis hésiter à déclarer qu'elles sont le meilleur cathartique que nous puissions employer. Leur action régulière sur la foie est vive et décidée, et elles sont conséquemment un admirable remède pour les désordres de cet organe. En vérité j'ai rarement un cas, de maladie bilieuse tellement obstiné qu'il n'ait pas cédé à leur efficacité.

Soit à vous fraternellement,
ALONZO BALL,
Chirurgien de l'Hôpital de Marine.

Dyssenterie, Diarrhée, Relachement, Vers.

Vos Pilules ont eu un long essai dans ma pratique et je les considère comme le meilleur opératif que j'ai jamais rencontré. Leur effet alternatif sur le foie en fait un excellent remède, lorsqu'il est donné en petite doses dans les cas de dyssenterie bilieuse et de diarrhée. Leur couche en sucre les rend très-acceptable et très convenable à l'usage des femmes et des enfants.

DR. J. G. GREEN,
Chicago.

Dyspepsie, Impureté du Sang.

DR. AYER.—J'ai fait avec le plus grand succès usage de vos Pilules dans ma famille et parmi les malades que mon ministère m'oblige à visiter. Elles sont le meilleur remède que j'ai jamais connu pour régler les organes de la digestion et purifier le sang, et je puis donc en conséquence les recommander en toute confiance à mes amis.

Votre, etc.,
J. V. HIMES,
Pasteur de l'Eglise de l'Avent, Boston.

Warsaw, comté de Wyoming.

NEW-YORK, 24 octobre 1855.

CHER MONSIEUR.—Je fais actuellement usage de vos Pilules Cathartiques dans ma pratique et je vois qu'elles sont un excellent purgatif pour nettoyer le système et purifier les sources du sang.

J. G. MEACHAM, M. D.

Constipation, Suppression, Rhumatisme, Goutte, Neuralgie, Hydropisie, Paralysie, Accès, etc.

On ne pourrait trop parler de vos Pilules pour la cure de la *constipation.* Si quelques autres personnes de notre confraternité les ont trouvés efficaces que je l'ai fait, elles s'associeront à moi pour le proclamer, dans l'intérêt de la multitude qui souffre de cette maladie qui, quoique pernicieuse par elle-même, est la source d'autres qui sont pires encore. Je pense que la *constipation* origine dans le foie, mais vos Pilules affectent cet organe et guérissent le mal.

DR. J. P. VAUGHN,
Montréal.

La plupart des Pilules en vente ordinaire, contiennent du mercure qui quoiqu'étant un précieux remède dans des mains habiles, est dangereux dans une Pilule publique, en raison des affreuses conséquences qui résultent de son usage imprudent. Les Pilules d'Ayer ne contiennent aucun mercure ou substance minérale quelconque.

Prix 25 cents par boîte ou 5 boîtes pour $1.

PRÉPARÉS PAR

Dr. J. C. AYER & Cie.,

LOWELL, MASS.

Tous nos remèdes sont en vente chez tous les Droguistes.

23 avril 1860. 12m 16

OUR MUSICAL FRIEND.—Un rare compagnon pour les mois d'hiver.

Chaque Pianiste, Chaque Amateur du Chan, Chaque Professeur, Chaque Elève, Chaque Amateur.	Devront se procurer cette Publication Hebdomadaire de Musique Vocale et de Piano, qui ne coûte que 10 cents par numéro et

QUE TOUTE LA PRESSE DU PAYS

La publication déclare être dans son genre la meilleure et à plus bas prix, de tout le monde.

Douze grandes pages de Musique Vocale et de Piano, pour 10 CENTS.

$5 par année ; **$2.50** par 6 mois ; **$1.25** pour trois mois.

Souscrivez au *Our Musical Friend*, et vous aurez de la Musique pour toute votre famille pour une somme insignifiante ; et si vous avez besoin de musique pour la Flute, le Violon, le Cornet, la Clarinette, l'Acordéon, etc., etc., souscrivez au

SOLO MELODIST,

contenant 12 pages, et ne coûtant que **10** cents par numéro ; **$2.50** par année ; **$1.25** par six mois.

Tous les numéros qui sont déjà publiés à 10 cents, et des volumes reliés, contenant 17 numéros, à **$2.50** chaque, sont constamment en main.

C. B. SEYMOUR et Cie.,
107, Rue Nassau, New-York.

2 janvier 1860.

Sous le Patronage des Musées de Collége et de l'Université de la Trinité, à Toronto, du Collége McGill, de Montréal, et des personnes de rang de tout le CANADA.

WILLIAM COUPER,

(Ci-devant de Toronto.)

NATURALISTE.

No. 75, Rue SAINT PAUL, Québec.

Specimens d'Histoire Naturelle, d'oiseaux, de quadrupède etc., préservés et empaillés de manière à imiter la vie, etc., Peaux, préparées pour exportation.

ATTENTION PONCTUELLE DONNÉE A TOUTES LES BRANCHES DE L'ART.

Québec, 23 septembre 859. 1

LA SANTE

Universelle.

GUIDE MÉDICAL DES FAMILLES,

Des Curés de Campagne, des Instituteurs, des Dames de Charité et des personnes bienfaisantes.

RÉDACTEUR EN CHEF

HENRI COTIN,

Docteur en médecine, élève du professeur Récamier, ancien Rédacteur principal de la Revue de Thérapeutique Médico-Chirurgicale, Médecin du bureau de bienfaisance du Xe arrondissement.

LA SANTÉ UNIVELSEL fondée sous le patronage et avec la collaboration du professeur Récamier paraît le 10 de chaque mois en une brochure de 64 colonnes gr.in-8o, illustrée de gravures intercalées dans le texte, avec couverture imprimée Chaque livraison renferme la matière de 300 pages environ d'un volume in8o ordinaire.

CHAQUE NUMÉRO EST DIVISÉ EN SIX PARTIES :

Ire PARTIE. SANTÉ.—Conseils aux différents âges.—Preceptes pour chaque saison.—Renseignements pour les diverses professions.

IIe PARTIE. MALADIE.—Guides des gardes-malades.—Médecine usuelle. — Secours dans les accidents.

IIIe PARTIE. SPECIALITES.—Anatomie, physiologie, physiognomonie.—Traité des aliments.—Botanique : plantes utiles indigènes.

IVe PARTIE. PHARMACIE DOMESTIQUE.—Remèdes à bon marché.—Recettes populaires.—Vieilles recettes célèbres.—Communications diverses.

Ve PARTIE. CONNAISSANCES UTILES.—Agriculture.—Art vétérinaire.—Economie domestique.—Secrets de ménage.—Recettes utiles.

VIe PARTIE. VARIETES.—La médecine morale des passions.—Histoires. — Nouvelles. — Conseils particuliers à chaque abonné.

La *Santé universelle*, s'adressant à tous les âges, garde et gardera toujours la simplicité et la retenue d'un entretien de famille. Fondée avec Récamier, elle est restée sous tous les rapports digne du patronage de ce savant consciencieux et de cet homme de bien.

Elle donne successivement divers traités ayant tous leur utilité pratique, et tous concourant à former pour chaque famille un conseiller, un guide en maladie comme en santé. *La Santé* formera un ouvrage complet, terminée par une table générale des matières.

Dans chaque numéro, il est répondu à toutes les lettres des abonnés. Ces conseils ou consultations, précédés des questions posées ou de la description de la maladie, ont ce triple avantage : de servir à celui qui consulte, de pouvoir être contrôlés par tout médecin, et d'offrir de l'intérêt à tous les lecteurs.

Il n'est personne qui ne puis se touver dans l'obligation de soulager les souffrances d'autrui par un conseil et par des soins, parfois même de s'établir garde-malade près d'un parent ou d'un ami. Il n'est personne par conséquent qui ne soit contraint de faire un peu de médecine ; or, si cette médecin, est faite avec intelligence, avec quelques notions élémentaires, elle préviendra bien des imprudences elle abrégera bien des maladies, elle calmera bien des douleurs,

Six Volumes sont maintenant en vente.

Prix d'un abonnement pour un an **$2**, payable invariablement d'avance.

On souscrit à la librairie de

J. T. BROUSSEAU,
7, Rue Buade.

Québec, 13 octobre 1858. 153-i

CONDITIONS
DU
COURRIER DU CANADA.

ABONNEMENT.

Le Courrier du Canada parait trois fois par semaine les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS.

Le prix de l'abonnement est de QUATRE PIASTRES par année, *payable par semestre et d'avance.*

On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous.....	$00 50
Pour chaque insertion subséquente,	00 12½
Dix lignes et au-dessus de six.....	00 67
Pour chaque insertion subséquente,	00 18

Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 8*cts* par ligne pour la première insertion, et de 2c. pour les insertions subséquentes.

Tout ce qui a rapport à la rédaction devra être adressé à M. A. E. AUBRY.

Toutes lettres d'argent, demandes d'abonnements et reclamations, doivent être adressées à M. J. T. BROUSSEAU propriétaire, No. 7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère, (*france*)

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
J. T. BROUSSEAU,
EDITEUR PROPRIÉTAIRE,
7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère,
QUEBEC.